

Avril 2018

n° 38

Croisic



CULTURE

Expositions:
Cholet et
Laboureur



TRAVAUX

Requalification
du quartier de
La Ladure



PATRIMOINE

Le Kurun,
appel aux dons

SOMMAIRE

ÉDITO	3
CULTURE	4 - 14
Tempo 2018, festival piano classique. « Jack Cholet (1929-2017), un aquarelliste d'émotions ». « Jean-Émile Laboureur (1877-1943) Entre terre et mer, harmonies gravées en presqu'île ». Élisabeth Auer, ambassadrice des peintres du Croisic au Parc des Expositions de Paris!	
ENVIRONNEMENT	15 - 16
Lutte contre le baccharis, Le Croisic engage des chevaux.	
	
TRAVAUX	17 - 19
La requalification du quartier de la Ladure se poursuit.	
PATRIMOINE	20 - 24
Fermeture de la jetée du Tréhic. La Ville du Croisic, propriétaire du bateau Le Kurun, lance un appel aux dons.	
JEUNESSE / SPORTS	25 - 29
Sports: un service gagnant. Course des Jonchères: des nouveautés pour cette 7 ^e édition.	
SÉCURITÉ	30 - 31
Sécurité: signature d'une convention de coordination entre le Croisic et l'État nécessaire à l'armement en <i>Tasers</i> de la police municipale.	
BUDGET	32 - 34
2018 : un budget ambitieux et légitime.	
AGENDA	35 - 37
TRIBUNE	38 - 39



Imprimerie
Corlet Imprimeur

Directrice de la publication
Michèle Quellard, maire du Croisic.

Rédacteurs
Joëlle Meunier.
William Nocus.
Laurent Delpire.

Maquette
Delphine Chateau.
William Nocus.

5100 tirages - avril 2018



© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale



Michèle Quellard,
Maire du Croisic.

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Ce début de printemps a été particulièrement triste et endeuillé après l'attentat survenu à Trèbes le 23 mars dernier. J'ai souhaité qu'une minute de silence soit observée pour les victimes et qu'un hommage soit rendu à Arnaud Beltrame pour saluer l'acte héroïque de ce lieutenant-colonel de la gendarmerie nationale. Il se trouve des moments où nous ressentons le besoin de nous retrouver fraternellement unis face à des agressions sauvages qui nous sont portées par des êtres conditionnés en destructeurs d'humanité. Hélas, le mal rôde pour tuer sournoisement ses proies. Il s'insinue, il s'infiltré dans nos espaces de liberté, il lui est insupportable de nous voir respecter la personne humaine, l'égalité des droits, les valeurs fondatrices de notre société. Le terrorisme islamique est son aliment quotidien. Il veut ouvertement détruire notre modèle de société en arrachant nos racines pour

imposer son ordre barbare. Mais cèderions-nous à cette démente fatalité? En ne voulant pas périr mais en ne faisant rien pour ne pas périr. Non, les malheureuses victimes de l'attentat de Trèbes; le message de supplication à nos consciences laissé par le suprême sacrifice d'Arnaud Beltrame, nous appelle au devoir de consolider efficacement nos actions de lutte contre ce terrorisme pour vaincre ce fléau mortel. Sachons rester étroitement unis comme ardents défenseurs de nos inestimables valeurs démocratiques. Difficile après ces événements de revenir à notre actualité locale comme si rien ne s'était passé. Mais c'est aussi un signe d'espoir, un peu absurde, que la vie doit l'emporter.

Au Croisic, le début de printemps correspond au lancement d'une saison culturelle très précoce: la 31^e édition du carnaval croisicais, le 10^e festival de piano classique Tempo de l'association Arts et Balises, l'exposition à La Galerie

Chapleau, consacrée à Jack Cholet, un aquarelliste tout en émotion, le concert de l'association La Calebasse avec un quatuor à cordes emmené par le très talentueux violoniste Bila Alnemr. Côté sportif, c'est le Running Club Croisicais qui revient pour sa 7^e Course des Jonchères. Outre toutes ces manifestations, l'actualité municipale est particulièrement dense. Notamment en matière de voirie. Plusieurs gros chantiers se terminent, comme la réfection de la rue de Kervenel et la grosse opération sur les réseaux d'assainissement avenue de Saint-Goustan. D'autres démarrent, c'est le cas de notre projet de requalification du quartier de La Ladure. Avril est aussi le mois de vote des budgets communaux. Celui du Croisic est prudent tout en conservant notre capacité financière pour poursuivre notre plan pluriannuel d'investissement: la réhabilitation de la salle Jeanne d'Arc, la rénovation de notre église, l'ouverture de la médiathèque municipale, nos acquisitions foncières et l'aménagement cyclable du tour de côte. Par ailleurs, j'ai souhaité maintenir le gel des impôts locaux. Donc pas d'augmentation, et ce jusqu'à la fin de mon mandat. Enfin, pour terminer, j'irais, comme tous les ans, à votre rencontre au cœur de vos quartiers au travers de nos réunions de proximité. Je souhaite vous y retrouver nombreux afin de vous écouter, d'échanger et d'expliquer.





« Jack Cholet, un aquarelliste d'émotions » (1929-2017)

Exposition du 27 avril au 23 septembre 2018 à La Galerie Chapleau

Comme chaque année depuis son ouverture en 2013, la Galerie Chapleau propose une exposition temporaire mettant à l'honneur un artiste lié à la région et en particulier au Croisic. Cette année, durant presque cinq mois, vous pouvez découvrir Jack Cholet, peintre et sculpteur.

Le fonds du legs Pottier- Chapleau conserve plusieurs dizaines d'œuvres de Jack Cholet, témoignant des liens et de l'amitié du couple Chapleau-Pottier avec l'artiste parisien. « Suite à la disparition de Jack Cholet en 2017, il nous a paru légitime d'envisager un hommage à cet artiste autodidacte méconnu qui aimait tant Le Croisic et qui l'a tant de fois illustré sur ses aquarelles » justifie Michèle Quellard, le maire du Croisic.

Grâce au concours précieux de son épouse et de sa fille Marie-Françoise Cholet-Lheureux, la Galerie Chapleau présente de nombreuses œuvres inédites de l'artiste qu'il conservait seulement pour lui, tant la démarche mercantile n'était pas dans son ADN.

« Jack Cholet résidait à Vitry-sur-Seine. Il a toujours conçu ses aquarelles sur le motif, en particulier à Paris et en Loire-Atlantique, et notamment au Croisic où il possédait une maison. Cette région l'a beaucoup inspiré et

ses différents paysages locaux sont caractéristiques de ses œuvres » raconte Jacques Bruneau, adjoint en charge de la Culture et des Animations.

Mais Jack Cholet était également sculpteur, il a réalisé une centaine de pièces de grand format dans le cadre de la préparation au concours Bourdelle. Il a par ailleurs rencontré le réalisateur Claude Lelouch à qui il a présenté ses peintures « émotionnelles » sur le monde du cinéma. Des aspects très différents d'une personnalité riche où le travail d'aquarelles domine. Cette technique de l'aquarelle, que privilégiait Jack Cholet, est subtile, exigeante, parfois audacieuse.

Elle permet surtout de transmettre des émotions, celle de l'observateur qui capte couleurs et lumières pour les illustrer sur le papier.

Le titre de l'exposition témoigne bien de la personnalité de Jack Cholet, un aquarelliste d'émotions... Une très belle découverte. ■

Commissariat scientifique

Laurent Delpire, directeur du Patrimoine de la Ville du Croisic et conservateur des Antiquité et Objets d'Arts de Loire-Atlantique.

Horaires

Du vendredi 27 avril au samedi 30 juin 2018 : du mercredi au dimanche (compris jours fériés).

Du dimanche 1^{er} juillet au dimanche 23 septembre 2018 : du mardi au dimanche (compris jours fériés).

De 14 h 30 à 18 h 00.



Entrée

Gratuite pour les moins de 12 ans.
3 € pour les plus de 12 ans.

Rue Augustin Maillard - Le Croisic, 1982,
34,5 x 23,5 cm, aquarelle sur papier canson.



Côte sauvage, 25 x 33 cm, aquarelle sur papier d'Arches.



Les pêcheurs et le mousse, 1924, lithographie.



Marine aux quatre bateaux, 1923, burin.



« Jean-Émile Laboureur (1877-1943) Entre terre et mer, harmonies gravées en presqu'île »

Tous les deux ans, la ville du Croisic consacre une exposition d'envergure sur l'un de nos artistes locaux. Cette année, une centaine d'œuvres de Jean-Émile Laboureur sont exposées dans l'ancienne criée.

Dans la lignée des expositions rétrospectives organisées ces dernières années autour d'artistes de renom (Robert Micheau-Vernez, Ferdinand du Puigauveau, Jean Fréour...), la Ville du Croisic poursuit une programmation culturelle ambitieuse en proposant cet été, dans le cadre historique de l'ancienne criée, une exposition thématique consacrée au graveur, peintre et illustrateur Jean-Émile Laboureur qui vécut au Croisic de 1919 à 1924 et finit ses jours à Pénestin en 1943. En partenariat avec de nombreuses institutions, collectivités et grâce aux prêts de plusieurs collectionneurs particuliers, la Ville du Croisic rend hommage à cet artiste nantais, virtuose de la gravure, qui s'est illustré dans maintes thématiques et qui affectionnait tout particulièrement notre région.

Son riche parcours traduit une exigence de tous les instants. L'artiste adopte la géométrisation et la simplification des formes, tout en restant figuratif. La variété, la qualité et la modernité de son travail l'ont hissé parmi les plus grands graveurs français.

La nef de l'ancienne criée accueillera pendant deux mois près d'une centaine d'œuvres de Jean-Émile Laboureur dont certaines rares ou peu communes mises à disposition par des institutions, « *Mais l'essentiel vient de collections particulières, sans le concours de ces passionnés et amoureux de Laboureur, l'exposition aurait eu quelques difficultés à voir le jour. Je les remercie vivement* » précise Laurent Delpire, directeur du Patrimoine de la Ville du Croisic, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de Loire-Atlantique et commissaire de l'exposition.

Cet événement abordera l'œuvre de l'artiste dans la presqu'île au cours de ses séjours au Croisic, à Batz, en Brière ou à Pénestin dans le Morbihan. L'exposition propose de découvrir la façon dont Laboureur a appréhendé et perçu la presqu'île, les différentes techniques et supports utilisés par l'artiste, la facétie de son art où l'humour et la caricature ne sont jamais loin, sans compter une rigueur de l'observation qui se cache derrière les représentations.

Artiste cubiste, amoureux de la mer et du littoral, explorateur fervent de la nature humaine et des paysages, Jean-Émile Laboureur fait de la gravure et de l'estampe, supports confidentiels, des témoignages attachants de la vie de l'époque. Pour Laboureur, la gravure originale est œuvre à part entière, un dessin volontairement affirmé par la rudesse même de l'outil employé. « *Laboureur aimait bien prendre une connaissance progressive, tranquille et comme précautionneuse des gens, des choses et des pays* » racontait sa femme, Suzanne Laboureur. ■

Exposition, du vendredi 29 juin au dimanche 9 septembre

Exposition organisée en partenariat avec la commune de Pénestin et le musée des Marais Salants de Cap Atlantique. Ouvert du mardi au dimanche, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 00, à l'ancienne criée.

Commissariat scientifique et scénographie

Laurent Delpire, directeur du Patrimoine de la Ville du Croisic, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de Loire-Atlantique.

Tarifs

Moins de 12 ans : gratuit - 12 ans et plus : 5 € - Groupe de 20 personnes : 4 € par personne - Pass 2 expositions : 7 € ancienne criée et La Galerie Chapleau (Jack Cholet) - Pass 5 entrées : 20 €

■ info

Jean-Émile Laboureur (1877 - 1943), un virtuose de la gravure

Jean Laboureur est né à Nantes en 1877. Il est doué de talents précoces pour le dessin, mais fait des études de droit à Paris. Parallèlement, il apprend la gravure avec Auguste Lepère et la lithographie avec Toulouse-Lautrec (1895-1898).

Il se forme ensuite dans les musées allemands (1899-1903), puis part vivre en Amérique du Nord quelques années (1903-1908) ; il y réalise des estampes et des gravures sur bois montrant les grandes villes industrielles et prend le prénom de Jean-Émile. Rentré en Europe, il voyage et s'installe définitivement à Paris en 1910. Laboureur s'intéresse au Cubisme et adopte la géométrisation et la simplification des formes, tout en restant figuratif. Il fréquente Guillaume Apollinaire et Marie Laurencin.

Il sera mobilisé comme traducteur auprès de l'armée anglaise, puis américaine, pendant la première guerre mondiale. Celle-ci n'interrompt en rien son activité créatrice.

Il produit, pendant et après la guerre, plusieurs ensembles de gravures sur cuivre au burin (« Dans les Flandres britanniques », « Petites images de la guerre sur le front britannique », « Types de l'armée américaine en France »). Dans l'immédiat après-guerre, l'artiste se consacre, avec la réalisation de grandes planches gravées, à l'illustration d'ouvrages (Larbaud, Gide, etc.). De 1920 à 1938, Laboureur illustre 60 livres, réalise 39 frontispices, sans renoncer aux planches individuelles de libre inspiration.

En 1919, le couple Laboureur achète une maison sur le port du Croisic. Ils y viennent régulièrement et y accueillent des amis à qui ils font découvrir la région.

En 1923, Jean-Émile Laboureur fonde l'Association des peintres et graveurs qui met en avant la gravure, la lithographie, la gravure au burin ou la xylographie. En 1924, il vend la maison du Croisic et s'installe à Pénestin dans le Morbihan où il fait construire une maison sur le littoral. Au début des années trente, il réalise un ensemble de paysages à l'eau-forte (La Grande Brière).

Jean-Émile Laboureur est atteint d'hémiplégie en 1938, il cessera toute production artistique. Il meurt en 1943 à Pénestin dans le Morbihan.

CULTURE

Photographie©Hervé Richard



Tempo 2018

10^e édition du festival piano classique

du 10 au 13 mai / week-end de l'Ascension

Depuis 2008, la ville du Croisic soutient cet évènement prestigieux, fondé par Yann Barrailler-Lafond et organisé grâce au dynamisme des adhérents de l'association Arts & Balises qu'il préside depuis.

PROGRAMME

Jeudi 10 mai / 21h 00

· LE RÉCITAL

En ouverture, Adam Laloum et Tristan Raës, pour un récital « en double », deux Steinways en fusion, une grande soirée qui nous invite d'emblée vers les sommets du piano !

Adam Laloum - Tristan Raës / piano

- 1^{re} partie

BRAHMS / Variations sur un thème de Haydn. op.56b

POULENC / Sonate

- 2nd partie

MOZART / Sonate K.448

RACHMANINOV / 2^e suite op.17

Adam Laloum nous revient, avec la grâce discrète qu'il conjugue à un talent d'exception. Auréolé en 2017 « soliste instrumental » par les Victoires de la Musique, se confirme ainsi une carrière internationale marquée dès 2009 par un 1^{er} Prix du prestigieux Concours Clara Haskil.

Sa production discographique lui vaut toutes les récompenses - d'un Grand Prix de l'Académie Charles Cros aux ffff Télérama ou Diapasons d'Or... Figure contemporaine notamment du grand souffle romantique, il nous offre cette année un rare récital en osmose avec Tristan Raës.

Tristan Raës, du Prix du CNMSD de Paris au Premier Prix du Concours Nadia et Lili Boulanger, de la musique de chambre à l'opéra - Diamant d'Opéra Magazine, se dresse un profil d'une vaste ampleur au travers des masterclass de Nicolas Angelich ou Pierre Boulez ! L'enregistrement de l'intégrale de la musique pour deux pianos de Poulenc donne le ton du talent à deux voix offert pour ce récital...

Propos du Président

Dixième édition pour le Festival Tempo piano classique.

C'est pour Le Croisic, nous pouvons le penser, un temps qui traduit une empreinte forte, et plus que singulière, dans l'Histoire de la Ville. Il n'est pas si fréquent que des dizaines d'artistes, reconnus dans les plus hautes sphères, nationales et internationales, marquent par leur présence une cité de cette dimension ; même si, dans sa longue histoire, Le Croisic a ouvert la voie à des rayonnements souvent méconnus. Et c'est bien inspiré par ce temps long que Tempo a voulu signifier un renouvellement incessant, par la création artistique majeure, par l'invitation faite à « *la nouvelle génération des grands pianistes* », par l'audace... Avec l'adhésion progressive et certaine de la Ville, il est aujourd'hui possible de présenter ce millésime avec la participation d'immenses talents, le désir de surprendre encore, tout en restant fidèle à la ligne définie avec Romain David - Directeur artistique - et de manifester la force illimitée de l'ouverture... Les quelques pages de ce programme expriment la somme de cette ambition. Mille mercis à tous ceux qui ont permis cette aventure.

Yann Barrailler-Lafond, Président

La grâce et la maîtrise d'Adam Laloum.

Photographie Harald Hoffmann © Sony Music Entertainment



Vendredi 11 mai / 21h 00

• CONCERT QUINTETTE & VOIX

Soirée en grand format, dédiée à la musique française au cœur de ses variations, entre l'insaisissable musicalité de Debussy, et la splendeur lumineuse de l'œuvre de Franck.

Romain David / piano

Stéphanie Moraly / violon

Thibault Noally / violon

Caroline Donin / alto

Patrick Langot / violoncelle

Maya Villanueva / soprano

• 1^{re} partie

DEBUSSY / Prélude à l'après-midi d'un faune trans. pour quintette avec piano de B. Menut

KOECHLIN / 3^e mouvement de quintette

DEBUSSY / Mélodies

• 2nd partie

FRANCK / Quintette

Quintette Syntonia, Avec un 5 *****

Diapason et un Choc par Classica cette année, l'unique quintette en France

Propos du Maire

C'est avec plaisir que je me joins au Président du festival pour dire à quel point je me félicite que le nom du Croisic soit ici encore une fois honoré et, comme je le souhaite avec force, au bénéfice de tous et de chacun. C'est tout le sens que j'ai vu dans notre engagement, avec la reconnaissance évidente des milliers de spectateurs qui nous suivent depuis dix ans. À l'expression de toute la considération que j'adresse aux musiciens d'exception qui révèlent ici leur confiance, j'associe à mon tour toute ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui contribuent à cette entreprise.

Michèle Quellard, Maire du Croisic

avec piano, dont Romain David fût l'un de ses fondateurs, éclaire ce répertoire de toute la puissance lumineuse qui puisse s'imaginer. Cinq musiciens de haut vol auréolés très tôt de la Tribune des Critiques de France Musique, d'un « Diapason découverte » pour le Quintette de Franck qui nous revient en seconde partie pour ce concert, signant ce qui fait depuis 10 ans la tradition de Tempo.

Maya Villanueva, d'origine péruvienne, formée à la musique par le violon et le piano, intègre à l'âge de dix ans la Maîtrise de Radio France. Du CNMSD de Paris au répertoire

baroque avec Andreas Scholl, ou le lied avec Christian Ivaldi, elle passe d'une résidence à Royaumont à la collaboration avec Michaël Levinas! Une voix au timbre aérien qui reçoit les éloges de la critique...

Samedi 12 mai / 11h 00

• LE TEXTO CONCERT

Tempo pour cette 10^e Edition nous offre une « passerelle » entre classique et jazz, qui de la période baroque au temps présent déploie comme une épopée musicale mondiale jaillissante d'harmonies, rythmes et couleurs...

Quintette Syntonia, « c'est sans timidité ni complexe apparents que ces cinq jeunes gens ont abordé ces partitions brûlantes, y puisant une saine énergie pour guider leur interprétation en tout point remarquable - l'une des plus intéressantes entendues ces dernières années. », Diapason.



Photographie©Masha...

Thomas Enhco / piano
Vassilena Serafimova / marimba
Laure Mezan / présentation

BACH, MOZART, SAINT-SAËNS,
FAURE... TRADITION BULGARE...
PIAZZOLA, ZIMMERLI ASHCROFT/
JAGGER...

Thomas Enhco et Vassilena Serafimova livrent les clés essentielles de la musique qui fusionnent dans ses plus grands moments l'improvisation et la composition.

Thomas Enhco brûle les étapes comme le talent, le temps comme l'espace. Il fonde son propre trio, se retrouve chez Ames/Harmonia Mundi, et se voit élu Talent du Fonds d'Action de la SACEM. Du classique au jazz, de Bach à Lockwood, il est Django d'Or, FIPA d'Or, « Révélation Jazz » aux Victoires de la Musique 2013. En 2014, il signe

chez Universal Classic & Jazz. Tout chez lui ouvre les pages d'un vaste roman musical... et familial!

Vassilena Serafimova a le profil d'une percussionniste formée au CNMSD de Paris et la Juillard School de New-York. La liste de ses prix, concerts et autres distinctions la conduit du Carnegie Hall au Festival d'Automne à Paris. Elle aura été la première à faire entendre le marimba aux Victoires de la Musique, avant de séduire la Deutsche Grammophon!

Samedi 12 mai / 21h 00

• LE CONCERT DES LUMIÈRES

Le renouveau de la musique au Siècle des Lumières, les correspondances envoûtantes de deux grandes

traditions musicales, occidentales et persanes, pour ce moment d'exception où textes et poésie ponctuent le dialogue des instruments...

Shani Diluka / piano
Keyvan Chemirani / percussions persanes

• Diwân / concert duo en une partie
JEAN-SEBASTIEN BACH
CARL PHILIPP EMANUEL BACH /
Œuvres choisies...
MUSIQUE PERSANE / avec Zarb,
Santour et Daf
GOETHE & HAFEZ / Textes et poèmes du
génie allemand et du poète persan...

Shani Diluka dote à nouveau Tempo de son talent sublime, et universel... le CNMSD de Paris, Léon Fleischer, Maria-João Pires, Murray Perahia seront les étapes et rencontres qui la conduiront jusqu'à la prestigieuse fondation de Come présidée par Martha Argerich! Les plus grands orchestres, le Quatuor Modigliani ou Nathalie Dessay figurent encore dans un palmarès passant par la BBC, France Musique, Arte ou les Victoires de la Musique. En 2018, elle confère à Tempo la part magique qui participera à cette dixième édition.

Keyvan Chemirani, a été formé aux musiques savantes persanes par son père Djamid, virtuose du zarb. Le Mahabarata de Peter Brook, la danse avec Maurice Béjart ou Carolyn Carlson subliment ces sonorités... Keyvan Chemirani réalise son premier opus avec « le Rythme et la parole ». Une parole que sous-tend en Europe et dans le monde « ce battement de cœur » objet de ce « concert des Lumières ».

Depuis neuf ans, le pianiste Thomas Enhco et la percussionniste Vassilena Serafimova jouent un duo hors normes entre classique, jazz, influences contemporaines et improvisation.

Photographie © Sébastien Vincent



Dimanche 13 mai / 11 h 00

· LE CONCERT BRUNCH

L'incontournable de clôture de cette 10^e Édition. Avec l'ensemble des artistes présents, piano, cordes, chant percussions... le « bouquet final »!

Présentation Laure Mezan
Avec Romain David / piano
Direction artistique

Thomas Enhco / piano
Shani Diluka / piano
Vassilena Serafimova / percussions
Keyvan Chemirano / percussions
Stéphanie Moraly / violon
Thibault Noally / violon

Caroline Donin / alto
Patrick Langot / violoncelle
Maya Villanueva / soprano

Compositeurs et musiques invités:
une traversée de Bach à l'improvisation,
jazz, du classique au romantisme...
Un programme d'une polyphonie
unique!

À la fin du concert, l'ensemble du
public est convié au Grand Brunch
offert par le Festival en présence
des artistes.

« Sahni Diluka est considérée comme l'une des grandes de sa génération », Piano Magazine.

Photographie©Lilroze



TEMPO PIANO CLASSIQUE

Production Arts & Balises / l'association

Billetterie en presqu'île

Office de Tourisme

Le Croisic	02 40 23 00 70
La Baule	02 40 24 34 44
Guérande	0 820 150 044
Batz-sur-Mer	02 40 23 92 36
Le Pouliguen	02 40 42 31 05
Pornichet	02 40 61 33 33

Billetterie en ligne

www.festival-tempo-piano-classique.com

Tarif des places

Jeudi 10 mai à 21 h 00

RÉCITAL 16 €

Vendredi 11 mai à 21 h 00

DEUX PIANOS ET VOIX 16 €

Samedi 12 mai à 11 h 00

TEXTO CONCERT 10 €

Samedi 12 mai à 21 h 00

CONCERT A TROIS VOIX 16 €

Dimanche 11 mai à 11 h 00

CONCERT BRUNCH 20 €

PASS TRIO (les trois soirées) 40 €

PASS TUTTO (Tout tempo en cinq
temps) 62 €

JEUNES (- de 26 ans) DEMI-TARIF

*Le festival se réserve le droit de
modifier la programmation en cas
d'impératifs exceptionnels*

Photographie©Hervé Richard



info



Élisabeth Auer, ambassadrice des peintres du Croisic au Parc des Expositions de Paris !

Le Salon International d'Art Contemporain (Art3F) de Paris, qui s'est déroulé du 26 au 28 janvier à la Porte de Versailles, a vu les armoiries du Croisic apposées à l'entrée du stand d'Élisabeth Auer.

Lors de ce salon international, les nombreux visiteurs, amateurs d'arts et professionnels français et étrangers ont été unanimes: les créations d'Élisabeth Auer sont uniques! Uniques par l'éclat et l'harmonie de leurs couleurs, étonnantes par l'association des courbes et des figures qui en donnent de multiples lectures, vibrantes par les énergies qu'elles diffusent, mais aussi, captivantes par la finesse et la richesse des textes qui les accompagnent toutes. L'artiste nous dit qu'elle y « *dessine des arcs-en-ciel entre la pensée et la vie. Je me suis promis d'apporter un peu de couleurs à notre monde, partout en France et à l'étranger. Nous en avons tous tant besoin!* »

Élisabeth Auer trouve son identité dans l'expression et la diffusion des énergies. Cet art si fluide, riche en couleurs chaudes, cet art source énergétique toute en rondeur et en douceur, c'est avec la complicité du sourire radieux de ceux qui le ressentent qu'elle a caractérisé son « *Babethisme* ».

La pensée guide l'énergie

Ce « *Babethisme* » trouve sa source tantôt dans les thèmes de la vie, il engage des réflexions profondes sur l'être. Écllosion d'un art dans lequel plus que jamais, la pensée guide l'énergie, interprétation onirique si merveilleusement exprimée, que, quelle que soit notre culture ou nos origines, chacun et chacune d'entre nous sommes surpris d'y trouver l'image que nous y cherchons.

Native d'une famille d'artistes angevine, sa créativité a fait l'admiration de son entourage depuis sa plus tendre enfance. Gardant ses talents en réserve, Élisabeth a d'abord enrichi son développement personnel dans les métiers d'aide à la

personne. Elle décida de quitter sa ville natale pour s'installer définitivement dans le quartier historique du Croisic et se consacrer totalement à sa passion.

Les peintres du Croisic

Amoureuse de la presque île guérandaise, et principalement du Croisic, elle y a toujours trouvé ressource et inspiration depuis son adolescence. Active et féderatrice, c'est en 2011 qu'Élisabeth Auer créa l'association des Peintres du

Croisic. Elle en est encore aujourd'hui la présidente. Ses techniques très originales, ses œuvres aux couleurs de la vie et du soleil des Pays-de-La-Loire ont mûri. Très rapidement, Élisabeth a laissé libre expression à sa sensibilité profonde et à sa douceur très personnelle, presque naïve. Bien sûr, entourée de la quarantaine de Peintres du Croisic, elle assurera la traditionnelle exposition d'avril à l'ancienne criée, mais aussi,

cette année, elle ne fera pas moins que de porter ses couleurs si familières du quartier de l'église Notre-Dame-de-Pitié du Croisic jusqu'aux Salons Internationaux des Arts Contemporains de Bruxelles et de Nantes en mars, aux salons de Tokyo, de Séoul et de Pékin en mai et en juin, au Carrousel du Louvre, à Cannes, à Madrid et à Cologne dans le courant du second trimestre. Autant de chances de découvrir ou de redécouvrir Élisabeth Auer. ■

Esprit Zik' - 21 h 00 au Mont-Esprit



Jeudi 12 juillet - Julien Loko ¹

Entouré de ses musiciens, ses chansons et ses textes sont inspirés des « Song Writers » Irlandais. Un concert pour se laisser bercer.

Jeudi 26 juillet - Epsilon ²

« Rien ne sert de courir ». Première intuition et premier pas posé dans la musique avec derrière ce titre un projet, une passion et l'envie d'un travail au long cours.

Jeudi 9 août - Léonie ³

Embarquement immédiat ! Frédéric, Marc et Alban, amis surfeurs originaires des Sables d'Olonne, vont vous servir comme sur un plateau une pop rafraîchissante et solaire.

Jeudi 23 août - What da funk ⁴

What da funk : groupe nantais, « chic covers ». Un duo guitare voix emmené par le timbre soul gospel de Samy et sublimé par une guitare folk aux accents nord-américains.



Lutte contre le baccharis, Le Croisic engage des chevaux

Le baccharis, ce végétal envahit et colonise notre littoral au détriment de nos espèces locales. La Ville du Croisic a décidé de prendre le taureau par les cornes en recourant à l'arrachage de cette plante par un cheval.

Vénus, jument de 9 ans de race bretonne, arrache sans effort le pied de *baccharis halimifolia*, plante envahissante de notre territoire. Cette espèce est devenue l'ennemi des paludiers et de la biodiversité, car elle tend à remplacer la flore locale en formant des buissons particulièrement touffus. « Tous les ans, la Ville du Croisic

consacre une enveloppe de 10 000 € à ce type d'action. Auparavant, nous procédions à une taille régulière du baccharis sur les terrains communaux et chemins pédestres mais à l'initiative de notre éco-garde, Mathieu Charbonneau, nous avons eu recours à l'arrachage par traction animale » explique Claude Decker, l'adjoint à l'Environnement du Croisic. La mission a été confiée à une

l'entreprise sociale Accès-Réagis, qui intervient dans le secteur de l'insertion par l'activité économique et le développement local. Elle a donc fait appel à l'entreprise Legal, spécialisée dans les travaux avec chevaux. « C'est une méthode de travail beaucoup plus écologique. De plus, l'emploi de l'animal permet d'accéder aux terrains difficiles. Vous pouvez aménager la nature

tout en respectant les sols, la faune et la flore, là où une intervention motorisée peut provoquer des dégâts sur l'environnement. Enfin, l'utilisation des chevaux de trait permet de conserver la race » précise Mathieu Charbonneau, l'éco-garde.

Le baccharis a longtemps été considéré comme une belle plante d'ornement avec ses longues tiges brunes, ses feuilles dentelées vert clair et ses jolies petites fleurs blanches.

5 mètres

Seul problème, elle pousse très vite et peut atteindre 5 mètres, elle fleurit toute l'année et produit un nombre considérable de graines colonisant tout le littoral, étouffant les espèces endémiques. « Son éradication ne peut se faire qu'à l'échelle du territoire. Le Croisic a donc sollicité Cap Atlantique pour organiser une réunion, le 16 avril prochain, avec les communes concernées afin de fédérer toutes nos actions. Un chargé de mission doit par ailleurs réaliser un diagnostic. Pour rappel, il a été démontré que Le Croisic, lors du dernier recensement des plantes

invasives, était la seule commune où celles-ci étaient en nette diminution » se félicite Claude Decker.

L'État, conscient de cet enjeu écologique, vient de prendre un arrêté le 14 février 2018 sur la lutte des espèces envahissantes, dont au premier chef le *Baccharis halimifolia*.

Il rend applicable l'interdiction d'introduction dans le milieu naturel, qu'elle soit volontaire, par négligence ou par imprudence, des espèces listées. Il légitime les actions de lutte organisées par des groupes de bénévoles, en lien avec les collectivités et services de l'État et permet au Préfet de département de prendre un arrêté pour préciser si besoin les modalités de cette lutte et même prévoir les conditions de pénétration dans les propriétés privées pour faire les travaux d'élimination en cas de défaillance des propriétaires (article R411-47 du code de l'environnement). Enfin il rend applicable les sanctions prévues en cas d'introduction dans le milieu naturel, par négligence ou par imprudence de ces espèces invasives: soit une amende de 4^e classe (750 €). ■

Lotissement Puigaudeau 2

Vente de 6 lots libres de constructeurs.

Appel à candidature

La Ville du Croisic a lancé une procédure de cession de terrains pour l'attribution de gré à gré de 6 lots libres de constructeurs pour la réalisation de maisons individuelles.

À ce jour, 3 lots sont encore disponibles.

(Permis d'aménager délivré le 15 mai 2017).

Consultation réservée exclusivement aux particuliers souhaitant accéder à la propriété et construire leur résidence principale.

Le dossier de candidature peut être obtenu par demande écrite ou par retrait à :

Mairie du Croisic
5, rue Jules-Ferry
44 490 Le Croisic

Réunions de proximité 2018 à 11 h 00

Lundi 16 juillet : parking du Lin

Mardi 17 juillet : parking du Sable Menu

Lundi 23 juillet : avenue des Moulins (parvis salle des sports)

Mardi 24 juillet : rue Emmanuel-Provost (à hauteur de la chapelle du Crucifix)

Lundi 30 juillet : parc de Penn Avel (ancien lavoir)

Mardi 31 juillet : Mont-Esprit

Lundi 6 août : parking de la SNSM

Mardi 7 août : parking de Castouillet

Vendredi 17 août : jardin de La Ladure, hôtel de Ville

Sous réserve de modification.

NOTA. Vous pouvez vous rendre aux réunions que vous souhaitez même si elle ne concerne pas votre secteur.



en bref



TRAVAUX



La requalification du quartier de la Ladure se poursuit

Dans la continuité de la requalification du cœur de ville sur la période 1999-2001, le quartier de La Ladure bénéficie d'une plus grande intégration au centre-ville. Cette ambition passe par un lourd programme de travaux de voirie échelonnés entre 2018 et 2020 et par la mise en valeur des bâtiments municipaux.

Depuis mi-mars, Cap Atlantique, a diligenté d'imposants travaux sur le quartier de La Ladure (rue Jean-Jacques-Rousseau, rue de la Duchesse Anne, rue Jules-Ferry). Le chantier consiste à renouveler 246 m de conduites d'eau potable, 262 m de canalisations d'eaux pluviales et 114 m de réseaux d'eau usées. Parallèlement, l'intervention nécessite aussi de reprendre 41 branchements riverains.

Le quartier de La Ladure a bénéficié, par le passé, de l'enfouissement de ses réseaux aériens. Il restait une modeste partie, en haut de la

rue Jean-Jacques Rousseau (côté rue Jean-Gouzo). Les derniers 105 mètres aériens raccordés à 14 branchements individuels ont été déposés au profit de 135 m en souterrain. La plupart de ces interventions sur les différents réseaux seront terminées fin mai.

Cette opération d'envergure n'est que le prélude à un réaménagement complet de ce quartier. La seconde phase, consacrée à l'amélioration de la voirie, débutera en octobre pour prendre fin au 1^{er} semestre 2019. « Il s'agit d'offrir le même traitement de qualité qu'ont reçu les rues de l'Église ou Saint-Christophe: suppressions

des bordures de trottoir, visualisation des cheminements piétons, pavage de granit, nouvel éclairage à led et changement des candélabres, passage en zone trente du quartier et reconsidération du stationnement » explique Marie-Paule Beccavin, l'adjointe en charge des Travaux.

Stationnement

Ainsi, une réflexion au sein de la commission Travaux est engagée sur le stationnement des véhicules. Pour autant, quelques décisions sont déjà prises comme la suppression des places, remplacées par des jardinières, devant l'église

Notre-Dame-de-Pitié. Outre l'aspect inesthétique de voitures tampons devant un monument classé de plus de 500 ans, la circulation était parfois entravée, voire peu sûre, notamment pour les deux-roues et les piétons lors des grandes influences saisonnières. Les places devant le centre communal d'action sociale (CCAS) sont en revanche maintenues: trois plus une destinée aux personnes à mobilité réduite (PMR). Même principe pour la médiathèque avec cinq plus une PMR. Le parking Legeay, côté Est de l'hôtel de ville, va lui aussi être revu notamment dans ses accès et son nombre de places qui devrait augmenter.

Dynamisme du cœur de ville

Toutes ces améliorations participent à la cohérence de ce quartier où d'importantes réhabilitations sur les bâtiments ont été menées ces dernières années: vente du centre médico-social et relocalisation du CCAS dans l'ancien presbytère réhabilité, nouveau bâtiment de la police municipale, rénovation réussie de La Galerie Chapleau, percement du passage de La Ladure vers les quais, création de deux jardins: celui de

l'hôtel de ville et celui de La Galerie Chapleau, recentralisation de l'office de tourisme et celle de la bibliothèque, future médiathèque, et bien sûr la restauration conséquente de l'église qui va se dérouler sur plusieurs années. *« Ces investissements se traduisent immédiatement dans la qualité de vie et notre attrait touristique. Deux éléments qui contribuent à créer une véritable dynamique en cœur de ville avec des commerces et services de proximité. Comme je l'évoquais en janvier lors de la cérémonie des vœux à la population, le cœur de ville suscite autant d'inquiétudes que d'intérêt. Certains le souhaitent vivant, animé pendant que d'autres rêvent de quiétude et de tranquillité. Les risques de conflits entre acteurs et utilisateurs sont nombreux mais pas insurmontables. L'objectif est de répondre au double défi de développer un espace de vie et de rencontres, pour y maintenir des habitants et y attirer des visiteurs, afin d'assurer une croissance économique durable »* insiste le maire, Michèle Quellard.

La prochaine et dernière étape, encore en réflexion, concernera les rues Bretonnie, des Capucins, des Lauriers et le parking Laënnec. ■

Portail hôtel de ville

Les deux portails de l'hôtel de ville se sont dégradés au fil des intempéries. La ville a donc procédé à leur démontage afin de les sabler et les traiter avec une peinture antirouille. Coût de l'opération: 8 571 € TTC.

Murs hôtel de ville

Les murs blancs ceinturant le bâtiment vont recevoir un traitement anti mousse. Idem pour ceux de la police municipale et de La Galerie Chapleau.

Ancienne criée

Les menuisiers et l'électricien et la peintre de la Ville ont aménagé l'office de l'ancienne criée: placards, plan de travail, nouvel évier, rangement du matériel, etc. permettent désormais aux usagers de bénéficier de meilleures conditions d'utilisations en mettant cette pièce aux normes d'hygiène et d'électricité.

Rue de Kervenel

L'effacement des réseaux aériens est terminé. L'aménagement de voirie est en voie d'achèvement. Cette rue est dorénavant sécurisée pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite. Les élus ont fait le choix d'un traitement de qualité de la voirie: pavés en granit, mur empierré, effacement des réseaux aériens.

Renouvellement de l'adduction d'eau dans le quartier de la Ladure.



■ en bref

Église Notre-Dame-de-Pitié

Début des travaux de réhabilitation de la tour d'escalier (angle rue de la Duchesse Anne et rue de l'Église) au 2^e trimestre pour une durée estimée à cinq mois. Réhabilitation du belvédère et des parties hautes du clocher à la suite des travaux de la tour Nord pour une durée d'environ sept mois. Sur les sept à huit prochaines années, toutes les façades seront reprises.



Travaux de mise en valeur de l'entrée de ville

Les services municipaux ont réalisé en janvier des travaux de nettoyage, d'élagage et de mise en valeur des parcelles naturelles situées en entrée de ville entre l'avenue Aristide-Briand et la rue Emmanuel-Provost.

Ces travaux sont complémentaires de ceux déjà réalisés il y a quelques mois face à la chapelle du Crucifix. Un talus a été récréé et planté côté avenue Aristide-Briand et les murets de pierre sèche remis en valeur et débroussaillés.



Réouverture de la déchetterie du Croisic

Après plusieurs semaines de travaux de rénovation, la déchetterie du Croisic est à nouveau ouverte du lundi au samedi de 14 h 00 à 18 h 00.

Port Charly

Le changement du réseau de refoulement est en cours sous la direction de Cap Atlantique.

La communauté d'agglomérations entreprend depuis le 15 janvier 2018, pour une durée de 3 mois, des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement, des eaux usées et d'eau potable, quai Port Charly et avenue de Saint-Goustan, au Croisic.

Cette opération est motivée par la casse de canalisations d'assainissement des eaux usées survenue en juin dernier et a fait l'objet de travaux de réparation provisoires au cours de l'été 2017. Les travaux consistent au remplacement de canalisations en amiante ciment et d'une dizaine de branchements par de nouvelles canalisations en grès sur un linéaire de 350 à 400 m pour l'assainissement des eaux usées et celui de conduite en fonte par des canalisations et branchements en polyéthylène haute densité pour l'eau potable sur un linéaire de 350 m à 400 m.

Montant des travaux : 410 000 € TTC.



Hangar de stockage

Un hangar de 330 m² pour entreposer le matériel logistique (chaises, tables, barnums, podiums, gradins, etc.) de la Ville va être construit derrière les anciennes serres municipales. Début des travaux 2^e semestre.

Coût : 300 000 € TTC.



Fermeture de la jetée du Tréhic

Suite à la découverte d'éboulements et de fissures sur le mur de soutènement de la jetée du Tréhic, celle-ci est fermée au public depuis le 5 février dernier. Une barrière à l'entrée interdit l'accès. Des travaux vont être entrepris. L'occasion de revenir sur l'histoire de cet imposant ouvrage d'art.

Des réparations conservatoires ont été réalisées avec la mise en place d'un dispositif évitant l'effondrement de la jetée. Cette intervention a été complétée par une projection de mortier en fond de brèche et la mise en place de panneaux de protection. Le conseil départemental de Loire-Atlantique, gestionnaire du site, a commandé une étude afin de lancer en urgence des travaux de réparations définitifs afin de garantir une réouverture au public avant la saison estivale.

Dès le XVIII^e siècle, la nécessité d'un môle de protection de l'entrée

du port s'est fait sentir et le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, ordonna bientôt de faire déposer le lest des navires marchands à cet endroit. Une amorce de jetée existe donc à Port Charly au début du XIX^e siècle lorsque le Conseil Général de Loire-Inférieure décida de lancer la construction d'une jetée.

Brise lames de granit

À l'époque, les travaux sont confiés à l'entrepreneur d'Amboise, Silvain Deslandes sous la direction de l'ingénieur Jules Maillard de la Gournerie, ce même Silvain Deslandes qui construira et

exploitera l'établissement de bains de la plage de Saint-Goustan. La Gournerie préconise un brise-lames de granit de 858 mètres de long pour protéger l'entrée du port et le Traict, et de fait les marais salants, en atténuant les courants violents. Les travaux s'échelonnent de 1839 à 1844 représentant l'un des plus grands chantiers du département à l'époque. Il faut s'imaginer les moyens qu'il fut nécessaire de mettre en œuvre. Pour effectuer l'extraction des roches qui obstruaient le chenal, La Gournerie, s'inspirant d'une idée du physicien Coulomb qui n'avait pas encore été appliquée, employa une sorte de bateau sous-marin qui l'aida à triompher de difficultés jugées presque insurmontables. Seule une balise en bois marque à cette époque l'extrémité de la jetée.

Tourelle de 9 mètres

Le phare est construit de 1869 à 1872 par l'ingénieur des ponts et chaussées Chatonay et l'entrepreneur nantais Pierre Jeanneau sur le musoir de la jetée du Tréhic. Sa tourelle de neuf mètres de haut en pierres de taille des carrières de Batz-sur-Mer est surmontée d'une lanterne métallique peinte en vert qui sera remplacée en 1963.

Le phare est électrifié en 1950, il signale l'accès au port du Croisic qui peut être gêné par des hauts-fonds.

La maison du gardien du phare est construite en même temps que le phare au départ de la digue sur le côté droit. Le logement est en fer à cheval, selon la forme de l'ancienne batterie de défense côtière qui protégeait le port à cet endroit et qui sert de soubassement au bâtiment actuel. Il dispose d'une cour intérieure, son fronton et la grille d'entrée sont à l'effigie du service des phares et balises selon une architecture assez répétitive pour ce type de local mais la forme arrondie, adaptée au site, lui donne toute son originalité. ■

Rue Pierre Bouguer, 35 400 Saint-Malo

À l'initiative de l'association des Descendants de Capitaines Corsaires (leur dernier congrès s'est déroulé au Croisic le 7 octobre 2017), la municipalité de Saint-Malo a donné le nom de Pierre Bouguer à une voie communale. Cet hydrographe et mathématicien, né au Croisic en 1698, fut l'un des plus grands savants français de son époque.

Nettoyage de la statue de la Vierge « Maris Stella » à Port Charly



Cette statue en pierre de Kersanton, sculptée par l'artiste breton Emmanuel Guérin (1884-1967) et représentant la Vierge sur un bateau, a été inaugurée en 1946 en reconnaissance de la protection du Croisic pendant la Seconde Guerre Mondiale. La commune avait en effet quasiment échappé aux nombreux bombardements qui ont touché la région pendant cette période.

Située sous les arbres du square De Lattre, la statue s'était considérablement encrassée au cours du temps (lichens, mousses...). L'atelier Trente (M. Egron) a procédé au nettoyage méticuleux

du granit qui a retrouvé la couleur originelle du matériau, ce gris très caractéristique de cette pierre du Finistère, suivi d'un traitement préventif pour limiter le développement ultérieur des micro-organismes. L'inscription sur le socle était devenue illisible. Sa remise en peinture permet désormais d'en prendre connaissance facilement.

Cet élément du petit patrimoine croisicais a retrouvé toute sa qualité.

Restauration de l'inscription de la croix « À ma fille »

Ce calvaire commémoratif placé sur le littoral en 1845 rappelle la noyade d'une jeune fille dans la baie de Jumel le 7 août de cette même année. Érigée par la famille, cette croix se situait à l'origine de l'autre côté de la route. Elle a été déplacée en 1893 par le propriétaire du parc de Penn Avel, Jules Levesque, pour éviter qu'elle soit incluse dans la propriété. L'inscription gravée dans le granit, très abîmée par le temps, a été nettoyée et repeinte par l'atelier Trente (M. Egron). Les travaux ont été financés par la Société des Amis du Croisic dans le cadre de son action en faveur de la conservation du petit patrimoine local.

PATRIMOINE



La Ville du Croisic, propriétaire du bateau Le Kurun, lance un appel aux dons

D'importants travaux de restauration, le pont et le roof pour plus de 88 000 €, sont nécessaires à la bonne conservation de ce bateau et à sa transmission aux futures générations. Ainsi, l'association des Amis du Kurun, la Ville du Croisic et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention dans le cadre d'une campagne de souscription visant à encourager le mécénat populaire et d'entreprise en faveur de la sauvegarde de ce monument du patrimoine croisicais (La Fondation du Patrimoine était déjà intervenue, avec succès, au côté de l'association des Amis du Croisic lors de la restauration du Moulin de la Providence dans le parc de Penn Avel). Le Kurun (tonnerre

en breton), est le fameux bateau construit au Croisic avec lequel Jacques-Yves Le Toumelin accomplit son tour du monde en solitaire du 19 septembre 1949 au 7 juillet 1952. Il repart en grande croisière aux



Antilles en 1954-1955. Ce sera sa dernière navigation. Le navigateur vit ensuite retiré dans sa maison de granit, isolée sur les bords du Grand Traict du Croisic. Avec Joshua Slocum, Alain Gerbault et Vito Dumas, il est considéré comme un

des derniers grands navigateurs traditionnels de la première partie du XX^e siècle. C'est à l'occasion des 70 ans de ce navire que l'association Les Amis du Kurun a présenté, le samedi 7 et dimanche 8 avril 2018, une exposition sur l'histoire de ce cotre norvégien et de celui qui le rendit célèbre. Ce monument classé historique en 1993 est propriété de la Ville du Croisic.

Pour célébrer cet anniversaire, l'office de tourisme a édité, par la monnaie de Paris, une pièce commémorative au prix de vente de 2 euros.

Enfin, trois triptyques, autour de l'ancienne criée, évoquent l'histoire de ce navire et de son illustre marin jusqu'à fin septembre. ■



SOUSCRIPTION

Faites un don

www.fondation-patrimoine.org/58006



Restauration du roof et du pont du bateau « Kurun » au Croisic (44)

« KURUN », un bateau du tonnerre...



« Kurun » (Tonnerre en breton) est un cotre à corne qui a bouclé le tour du monde d'est en ouest, en grande partie en solitaire, du 19 septembre 1949 au 7 juillet 1952 avec Jacques-Yves Le Toumelin à sa barre. Ce tour du monde a été suivi d'une croisière aux Antilles de septembre 1954 à juillet 1955.

Dessiné par l'architecte naval Henri Dervin, « Kurun » a été construit au chantier Leroux du Croisic (ex-chantier Bihoré) par le charpentier Jean Moullec et lancé en février 1948. La coque est bordée en chêne sur membrures ployées d'acacia. Le pont est en iroko, le roof en acajou.

Donné par Jacques-Yves Le Toumelin à la ville du Croisic en 1987, il est remis à l'eau en 1991 après avoir été restauré par l'association « Les Amis du Kurun » et est classé au titre des monuments historiques depuis 1993. Le bateau est géré au quotidien par les bénévoles de l'association.

« Kurun » témoigne d'une certaine conception de la navigation à la voile qui reprend la tradition des grands navigateurs d'avant 1940 (Slocum, Gerbault ou Bernicot).

Caractéristiques principales du bateau

Longueur de tête en tête: 10 m
(longueur hors tout avec le bout dehors: 13,25 m)
Largeur au maître bau: 3,55 m
Tirant d'eau en charge: 1,73 m
Lest: 1900 kg externe + 900 kg interne
Tonnage en charge: 10 tonnes
Surface de voilure: 53 m² environ



70 ans, cela se fête...

« Kurun » fête ses 70 ans en 2018. Il a réussi à traverser ces sept décennies presque sans encombre mais pour lui permettre de continuer à naviguer et à témoigner de la personnalité de Jacques-Yves Le Toumelin tout en étant l'ambassadeur du Croisic sur la mer, le roof et le pont du bateau demandent une remise en état générale car de nombreuses infiltrations dans le bois créent des dommages intérieurs sur le bateau.

Permettez à « Kurun » de poursuivre son épopée...

La ville du Croisic, propriétaire et consciente de sa responsabilité de conserver ce bateau mythique, classé au titre des monuments historiques, ainsi que l'association « Les amis du Kurun » qui gère le bateau depuis 1991, ont souhaité profiter de ses 70 ans pour lancer une campagne de mécénat populaire destinée à financer les derniers travaux de restauration à engager pour permettre à « Kurun » de poursuivre sa route. Ces travaux seront confiés à un chantier naval de la région, spécialisé dans la restauration des vieux gréements.

LA FONDATION DU PATRIMOINE



PRÉSERVONS
AUJOURD'HUI L'AVENIR

Statut

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme au carrefour du privé et du public. Habilitée conjointement par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et le ministère de la Culture et de la Communication, elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration par des aides techniques et financières efficaces. Tous les projets de restauration susceptibles d'être soutenus par notre fondation sont étudiés en étroite concertation avec les services de l'État (UDAP).



Mission

La Fondation du patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de nos régions, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition, et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

Organisation

La Fondation du patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés.

▶ Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE Délégation de la Loire-Atlantique - 110 rue de Frémur - BP 60412 49004 ANGERS CEDEX 1 - Tél. 0241394898
loireatlantique@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org

MAIRIE DU CROISIC Direction du Patrimoine - 5, rue Jules Ferry 44490 Le Croisic - Tél. 0228567850
mairieducroisic@lecroisic.fr www.lecroisic.fr

LES AMIS DU KURUN - Hôtel de ville 5, rue Jules Ferry 44490 Le Croisic - Tél. 0632194095
kuruncroisic@gmail.com kurun.wifeo.com/#1123

OUI, je fais un don pour aider à la restauration du roof et du pont du bateau « Kurun » au Croisic et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Nom ou société: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Mail: _____ Tél.: _____

- paiement en espèces: nous vous adressons votre reçu fiscal aux coordonnées indiquées ci-dessus.
- paiement par chèque: merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine - restauration du roof et du pont du bateau Kurun au Croisic ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.
- Pensez au don en ligne! Retrouvez ce projet sur notre site internet www.fondation-patrimoine.org/58006 ou flashez le QR code ci-contre.



Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail*.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt:

- sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction:

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple: un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
- ou de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50000 euros. (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66666 €). Par exemple: un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les **entreprises**, réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. Exemple: un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Coupon-réponse à renvoyer à: Fondation du patrimoine / Délégation de la Loire-Atlantique
110, rue de Frémur - BP 60412
49004 ANGERS CEDEX

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'association « Les Amis du Kurun » seront également destinataires; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous adresser à la délégation des Pays de la Loire de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.





Sports : un service gagnant



Ce service, créé en 2011, est né de la volonté de structurer l'offre d'activités sportives sur la commune en permettant notamment aux enfants de bénéficier d'animations sans passer par les structures Enfance/Jeunesse. Les enfants et les adolescents Croisicais peuvent désormais bénéficier du multisports ou de la natation. Composé de cinq personnes et d'un saisonnier en période estivale, ce service remplit plusieurs missions.

L'animation sportive, sous la double responsabilité de Corinne Debec-Thoby et François Perraud, encadre l'activité multisports, la natation, du sport sur les vacances scolaires, l'animation des Temps d'activité périscolaire (TAP), l'animation de la pause méridienne, l'encadrement des activités sportives sur le temps scolaire, l'animation du Croisic Tonic en été, la mise en place et

l'animation de la semaine « cirque ». Ce service propose également du « ludosport » pour les 3 à 6 ans pendant les vacances scolaires. Corinne Debec-Thoby assure également la coordination des TAP, anime un atelier motricité pour les 0 à 3 ans et le suivi de la régie de l'accueil de loisirs Christophe-Colomb (facturation, règlements, dépenses). Georgina Buino, Stéphanie Moriceau

et Yann Meunier ont en charge l'entretien et le gardiennage des équipements et des installations : tonte et traçage des terrains de foot, désherbage et débroussaillage, petites réparations au quotidien, propreté des équipements, surveillance générale des espaces, suivi du contrôle des équipements, surveillance générale des espaces, ouverture et fermeture des salles, intervention en cas de non-respect

du règlement intérieur, gestion de la mise à disposition des minibus aux associations. Georgina Buino est également surveillante au restaurant scolaire et elle intervient sur les TAP dans l'animation de l'atelier « temps calme ».

Outre la gestion quotidienne, le service des Sports ambitionne aussi de permettre la découverte de certaines disciplines sportives

auprès des jeunes et ce grâce au partenariat noué avec les associations locales. Ainsi, en 2017, une trentaine d'enfants ont pu s'initier à la pratique de l'escrime. Les encadrants ont aussi accompagné les jeunes Croisicais à la découverte du golf ou du tir à l'arc notamment avec la section du Stade Croisicais qui intervient régulièrement durant les vacances scolaires. Le Football Club Côte Sauvage s'est déjà

positionné pour offrir aussi une activité. « Pour 2018, nous avons aussi quelques projets: un stage de surf aux vacances de printemps et du tir à l'arc. Pour l'été, nous envisageons des initiations au sauvetage sportif, au paddle, du kayak, bien sûr le retour du Croisic Tonic avec une nouveauté, un tournoi de beach raquettes » conclut Emmanuel Mahé, élu en charge de la Jeunesse et des Sports. ■

Les services

Pause méridienne

En moyenne, une vingtaine d'enfants participe à une activité sportive ou ludique pendant la récréation après le déjeuner.

Natation

Plus d'une trentaine d'enfants fréquente la piscine et s'initie à la pratique. Les séances sont toujours complètes.

Cirque

Activité très appréciée par les jeunes, 5 heures par jour sur 5 jours avec la préparation d'un spectacle en fin de semaine.

Multisports

Au gré des années, cette activité a trouvé son public en fin de journée.

Pendant la période des vacances, le multisports se déroule le matin de 10 h 30 à 11 h 45 et l'après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 (par tranche d'âges)

Le Croisic Tonic, en été, le lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 à Penn Avel, au programme exercices cardio et renforcements musculaires. Le mercredi l'activité se déroule sur la plage de Saint-Goustan. Deux tournois de beach-volley et deux concours de pêche aux éperlans sur juillet/août, une nouveauté pour 2018, un tournoi de beach-raquettes.



Le service des Sports, de gauche à droite. Stéphanie Morisseau, Yann Meunier, Georgina Buino et François Perraud.

Pratique

Inscription au service des Sports

Remplir le dossier, à retirer au bureau du service des Sports de l'accueil de loisirs Christophe-Colomb, avenue des Moulins.

24 €/an, sauf pour les adhérents aux structures Jeunesse (accueil de loisirs et Escal'Ados) pour lesquels l'inscription est comprise dans l'adhésion.

Renseignements : Corine Debec-Thoby / François Perraud. Tél. 06 79 44 79 63 ou 02 28 56 79 07



Course des Jonchères : des nouveautés pour cette 7^e édition

Organisée par le Running Club Croisicais (R2C) en partenariat avec la ville du Croisic, la Course des Jonchères trouve sa place dans la vie croisicaise. Ce rendez-vous sportif lance les manifestations estivales. Entretien avec le président du club, Thierry Blanchet.

Quelles sont les nouveautés de cette année?

L'horaire de départ est modifié avec un départ au coup de canon à 19h00 de la place d'Armes, c'est une spécificité que nous souhaitons préserver par rapport aux autres rendez-vous ligériens. Le parcours passe derrière le Mont-Lénigo, se faufile à travers les rues historiques de la ville pour se terminer sur les quais du Croisic. Autre nouveauté: *le challenge entreprise*. Le Running est un formidable vecteur de rassemblement et véhicule de nombreuses valeurs, présentes également en entreprise. La Course des Jonchères est aussi l'occasion de courir avec ses collègues et de vivre ensemble une expérience humaine et sportive forte en émotions. L'équipe la plus rapide d'entre toutes remporte ce défi. Enfin, le service des Sports de la commune va organiser des animations et jeux sportifs, sur le Mont-Lénigo, à destination des primaires des écoles croisicaises.

Quelles sont les spécificités techniques de cette épreuve?

Trois boucles sont effectuées avec une arrivée jugée sur la place d'Armes. La durée maximum de

l'épreuve est fixée à 1 heure 30, ce qui laisse le temps à tout coureur de terminer tranquillement ses 10,2 km.

Comment expliquez-vous le succès de la Course des Jonchères ?

Le succès des dernières éditions provient incontestablement de l'aide des nombreux bénévoles, 50 sur le village de la course et 50 sur le parcours, et par le soutien inconditionnel de la municipalité et des fidèles sponsors.



En 2017, 238 athlètes étaient engagés sur le 10 km mesuré FFA avec de nombreux clubs de la région: SNOS, EAC, ACL44, TCA, NEC, etc.

Qui sont les tenants du titre ?

Anthony Baupal du Nantes Étudiants Club a remporté pour la 3^e fois La Course des jonchères en 32'33 (18,43 km/h).

La Sénior Carole Chiquet, 1^{re} féminine et 37^e au scratch franchit la ligne d'arrivée en 39'04. David Bernier, le local de l'étape, termine 3^e en 33'58.

Quelles sont vos ambitions pour l'édition 2018 ?

Notre club, le Running Club Croisicais, espère une nouvelle hausse des participantes féminines. L'an dernier, leur nombre était déjà important avec 27% de concurrentes, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale. Cette course plaît par son parcours plat avec beaucoup de relances et accessible au plus grand nombre.

Inscription en ligne: <https://www.timepulse.run/evenements/voir/729/la-course-des-joncheres-le-croisic>

Semi-marathon de Paris : un Croisicais se distingue

Le Croisicais David Bernier a terminé 9^e, en 1 heure 6 minutes 47 secondes, au semi-marathon de Paris du 4 mars dernier sur 36 510 participants. Le Kenyan Evans Cheruiyot a remporté l'épreuve en 1 heure 1 minute 23 secondes. Sa compatriote Antonina Kwambai s'impose en 1 heure 8 minutes 6 secondes chez les femmes.

Le cirque en février

Du 5 au 9 février, une cinquantaine d'enfants, répartis sur 11 ateliers, a participé à l'activité cirque. Ils ont pu s'initier à l'acrobatie, le funambulisme, le jonglage, la magie, etc. Et bien sûr, se grimer en clowns.

Une semaine active où les jeunes se sont montrés assidus et impliqués à bien préparer leur numéro pour le spectacle final. Les parents, venus nombreux, ont pu admirer les très belles prestations de leurs enfants, bien mis en valeur, cette année, par les jeux de lumière.

en bref

Tir à l'arc

Dimanche 25 mars, les archers du Stade Croisicais Compagnie d'Arc, ont participé à une compétition extérieure à Guenrouët. Les scores de cette rencontre permettent d'établir une première sélection au concours national. Sur sept archers, cinq ont remporté une médaille d'or. De plus un jeune a remporté le concours de la meilleure flèche, jeu dont le but est de sélectionner sur le jet d'une seule flèche, le meilleur archer de sa catégorie.



Le 11 mars, trois équipes (une composée de jeunes et deux d'adultes) sur quatre, étaient montées sur le podium lors d'une rencontre amicale à Herbignac. Prochaine rencontre dimanche 8 avril à Bouaye, concours comptant pour la seconde et dernière sélection au concours national.

Devenir assistante maternelle en 8 étapes

(https://assmat.loire-atlantique.fr/jcms/rechercher-une-assistante-maternelle-fr-local_56369)



1 - La réunion d'information (RIPA)

Je participe à une réunion d'information organisée chaque mois par le Département. C'est là que me sera remis le dossier de demande d'agrément.

2 - Le dossier de demande

Je complète le dossier de demande d'agrément.



3 - La visite médicale

Je passe une visite médicale assurant que mon état de santé me permet d'accueillir des enfants

4 - L'envoi du dossier

J'adresse mon dossier au Département accompagné :

- du certificat médical,
- d'une copie de pièce d'identité (le cas échéant une copie d'un titre de séjour en cours de validité autorisant l'exercice d'une activité professionnelle,
- une copie de justificatif de domicile.

À réception du dossier complet, le Département me délivre un récépissé.



5 - L'évaluation

Un évaluateur de la PMI me contacte pour mettre en œuvre la procédure d'agrément qui débute par un entretien et/ou une visite à domicile.



6 - La décision

La décision du président du Département m'est notifiée dans un délai de trois mois à compter du dépôt du dossier complet.

7 - La formation

J'obtiens l'agrément : je suis tenu de suivre une formation d'une durée minimale de 120 heures dans un délai de 2 ans suivant mon agrément, dont 60 heures avant l'accueil du premier enfant.



8 - La remise de l'attestation

À l'issue de la formation initiale, les assistantes et assistants maternels nouvellement agréés sont conviés par le Département à leur remise d'attestation, il leur est également remis une pochette pédagogique. Ils ou elles peuvent désormais démarrer leur activité et accueillir des enfants à leur domicile.

SÉCURITÉ

Dans la salle du conseil municipal, Michèle Quellard, maire du Croisic, et Marie-Hélène Valente, sous-préfète de Saint-Nazaire, ont signé une convention de coordination sur la sécurité le 7 mars 2018.



Signature d'une convention de coordination entre Le Croisic et l'État nécessaire à l'armement en Tasers de la police municipale.

La police municipale croisicaise va être équipée prochainement de deux pistolets à impulsion électrique dit « tasers » en référence au fabricant. « Ces armes non létales, classées en catégorie B, sont surtout destinées à avoir un effet dissuasif face à des personnes agressives notamment lors de la saison estivale. Pour autant, nos agents seront formés à son utilisation car il s'agit de maîtriser en toute sécurité un individu menaçant leur intégrité physique. Il n'est pas rare que nos policiers municipaux soient les premiers à intervenir sur des actes délictueux ou des rixes

sur la voie publique, parfois seuls. C'est pourquoi, j'ai souhaité qu'ils disposent d'un minimum de moyens pour se défendre» explique Michèle Quellard, maire du Croisic. Pour l'utilisation de cette arme, les trois agents municipaux vont recevoir une formation d'une semaine avec une obligation de remise à niveau tous les six mois.

Convention de coordination

Pour que ce nouvel armement soit déployé, la Ville du Croisic a dû signer une convention de coordination entre la police municipale du Croisic et les forces de sécurité de l'État: «c'était une condition sine qua non pour que nous soyons équipés de ces Tasers» précise Fabrice Grall, chef de poste de la Police Municipale.

Cette convention, pour une durée de trois ans renouvelables, est un des outils d'une stratégie concertée de prévention et de sécurité entre les forces de sécurité de l'État et celle de la commune. Elle définit également les modalités d'information des élus en temps réel en cas de crise ou d'événement. Elle s'appuie sur un diagnostic local de sécurité, réalisé

le 11 février 2017, et détaille les compétences, les missions, les besoins et les priorités entre chaque partie. «Bien sûr, l'objectif reste de garantir la sécurité des biens et des personnes et la police municipale participe aux missions de sécurité publique au côté de la police ou de la gendarmerie nationale; elle complète leur présence sur le terrain. Il est donc logique et même nécessaire que leurs actions respectives soient coordonnées dans l'intérêt des citoyens comme dans celui des agents de police ou des gendarmes. La convention conclue à cet effet relève de deux domaines distincts: un aspect réglementaire quand elle devient obligatoire et un versant opérationnel dans lequel les services de police et de gendarmerie cherchent à coordonner de la meilleure manière possible leurs moyens respectifs» complète Marie-Hélène Valente, sous-préfète de Saint-Nazaire. La signature de la convention de coordination n'est pas subordonnée à une délibération du conseil municipal car le maire agit alors en application de ses pouvoirs propres de police. C'est le préfet qui la signe pour le compte de l'État. ■

Accès zone piétonne du 27 avril au 16 septembre

Accès

- de 22 h 00 à 10 h 00 : accès à la zone piétonne libre,
- de 10 h 00 à 22 h 00 : accès contrôlé au moyen d'un badge,
- les jeudis de 7 h 30 à 14 h 30 : accès interdit.

Stationnement

Le stationnement des véhicules est interdit de 10 h 00 à 22 h 00 sur l'ensemble du secteur piétonnier. Seul l'arrêt pour livraison et desserte des riverains est autorisé pendant le temps strictement nécessaire au chargement ou déchargement du véhicule (maximum 30 minutes).

Pour obtenir le pass, vous voudrez bien en faire la demande auprès de la Police Municipale

1, rue Jules Ferry - Le Croisic
Tél. 02 28 56 79 18 - fax. 02 28 56 79 36
E-mail : policemunicipale@lecroisic.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17h30.

La Ville s'équipe de vélo électrique

La Ville du Croisic vient de s'équiper de deux vélos à assistance électrique. L'un est utilisé par l'éco-garde Mathieu Charbonneau dont la mission essentielle est de veiller sur le respect de l'environnement et du milieu naturel du Croisic. La seconde bicyclette est à la disposition du personnel communal et des élus dans le cadre de leurs missions. D'un poids de 23 kg, les engins possèdent une autonomie de 70 à 120 km en fonction du mode d'utilisation. Un modèle coûte 1 500 € ramené à 379 € grâce à la subvention délivrée par le programme mobilité douce énergie verte de Cap Atlantique.

Michèle Quellard, maire du Croisic entourée de Mathieu Charbonneau, éco-garde et Claude Decker, adjoint à l'Environnement



BUDGET



2018 : un budget ambitieux et légitime

Mardi 3 avril 2018, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel du Croisic. À l'ordre du jour, un total de 18,7 millions d'euros : 8,7 millions d'euros en fonctionnement et plus de 10 millions d'euros en investissement. Cet acte essentiel valide financièrement les orientations politiques de la collectivité pour l'année en cours, en tenant compte des contraintes économiques, réglementaires, fiscales et financières, et autres facteurs de risque.

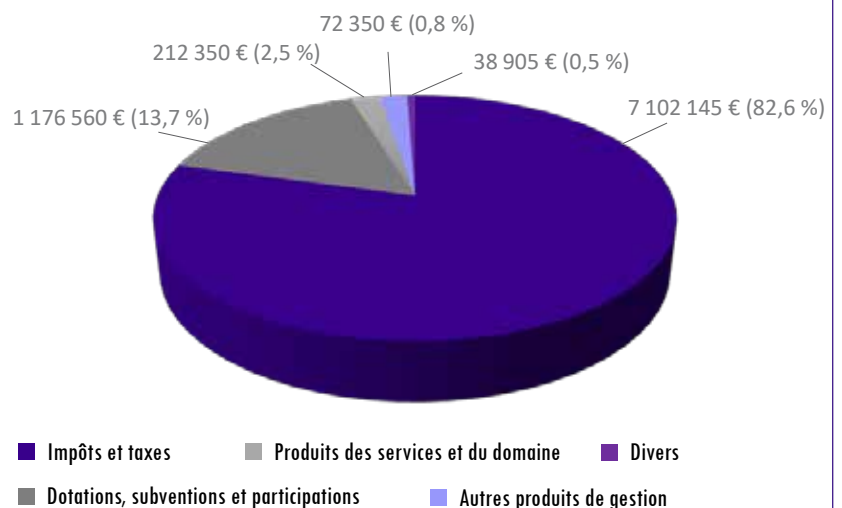
Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement progressent de 1,3 % à 8,6 millions d'euros malgré la baisse des dotations de l'État (500 000 € par an en moyenne depuis 2013) et une baisse significative de la compensation de Cap Atlantique depuis le transfert vers notre communauté d'agglomération des compétences eaux pluviales et développement économique (zone artisanale). Cette légère hausse s'explique par de meilleures recettes fiscales sans augmenter les taux de la part communale (+1,1 % d'augmentation des bases des contributions directes : + 60 000 €), les bonnes performances des droits de mutation* (+ 50 000 €) et le produit des services (+ 21 000 €. Ex. billetterie des expositions). Reste

une inquiétude des élus avec la disparition de la taxe d'habitation principale dont le revenu fiscal

est inférieur à 28 000 €. Cette suppression est programmée par tiers sur 2018, 2019, 2020. Après cette date, le gouvernement

Recettes de fonctionnement - budget principal 2018



envisage une suppression pour tous. Si celle-ci est bien compensée à l'euro près par l'État sur les trois premières années, qu'en sera-t-il des années suivantes? La compensation sera-t-elle revalorisée après 2020? ■

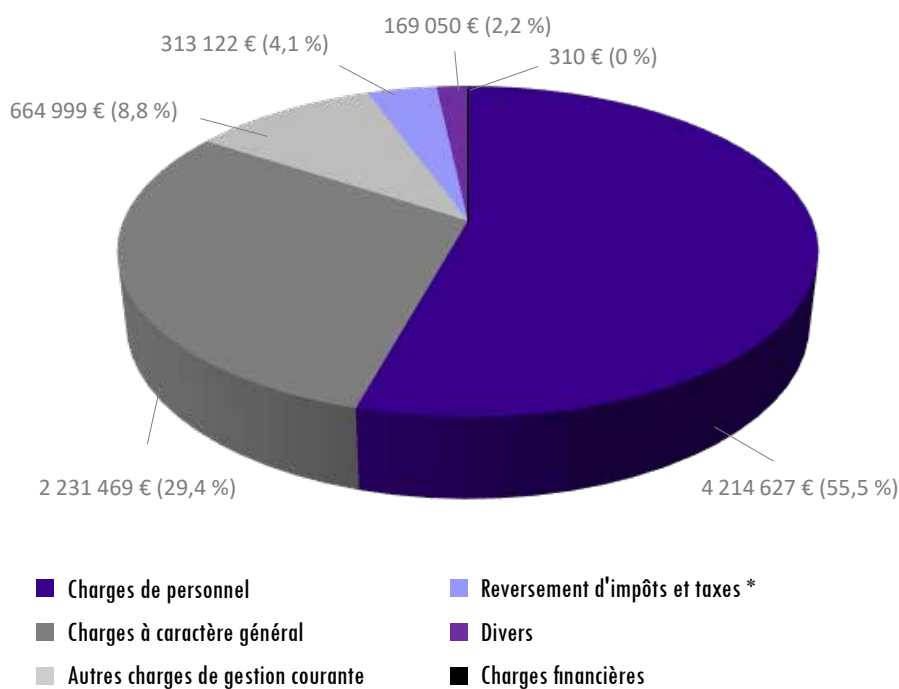
Les dépenses courantes de fonctionnement

Les dépenses courantes de fonctionnement augmentent de près de 2%. Cette variation s'explique pour l'essentiel par la hausse mesurée des charges à caractère général (notamment l'entretien des bâtiments), la hausse due aux évolutions de carrière (avancement d'échelon et de grade, glissement vieillesse technicité), l'augmentation des charges patronales et le transfert du personnel de la médiathèque auparavant en gestion intercommunale et repris par la municipalité. ■

Droits de mutation *

Les droits de mutation (aussi appelés droits d'enregistrement) correspondent à tous les droits et taxes perçus par le notaire pour le compte de l'État et des collectivités à chaque changement de propriétaire. Leur montant varie selon que l'acquisition porte sur un logement neuf ou sur un logement ancien. L'augmentation de ces recettes est aussi un bon indicateur du dynamisme immobilier du Croisic (plus de 130 ventes en 2017 et des droits de mutation à un niveau record). Le faible niveau des taux d'intérêt favorable à l'achat immobilier, mais également l'attractivité et la qualité de vie au sein de notre commune, contribuent à maintenir cette dynamique sur l'année à venir. La forte hausse des droits de mutation s'explique également par le classement en station tourisme de la ville du Croisic, l'autorisant à percevoir directement

Dépenses de fonctionnement - budget principal 2018



* taxe de séjour et dotations

Les principaux investissements

Aménagement urbain : 2 millions d'euros (1,24 million € en 2017) dont les voiries communales, accessibilité PMR, éclairage public

Culture : 3,93 millions d'euros (1 million € en 2017) dont médiathèque, salle Jeanne d'Arc

Administration générale : 314 000 € (430 000 € en 2017) dont aménagements église, chaudières, véhicules, informatique.

Sport/jeunesse : 187 000 € (174 000 € en 2017) dont terrains de tennis.

Enseignement/formation : 65 450 € (30 895 € en 2017) dont mobilier, jeux extérieurs, alarme incendie.

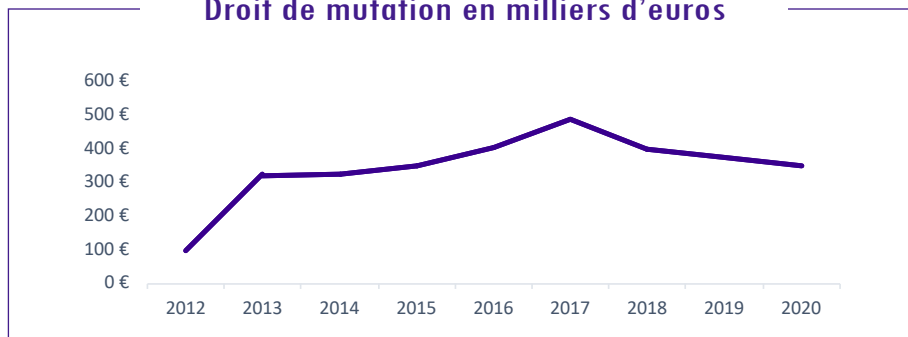
Sécurité/Salubrité : 37 500 € (21 480 € en 2017) dont vidéosurveillance, poteaux incendie.



les droits de mutations sur les transactions immobilières.

Jusqu'en 2012, ces recettes étaient perçues dans un fonds de péréquation départemental, et redistribuées en fonction de la richesse fiscale des communes, pénalisant de ce fait la ville du Croisic, disposant d'un potentiel financier supérieur à la moyenne départementale. ■

Droit de mutation en milliers d'euros



L'autofinancement

Il mesure l'excédent utilisable pour faire face au remboursement de la dette et financer tout ou partie de l'investissement. C'est un indicateur essentiel de la bonne gestion financière et de la maîtrise des équilibres. Plus l'autofinancement est élevé, plus la capacité de la ville à se désendetter et à supporter de nouvelles dépenses, est meilleure. Au Croisic, l'autofinancement reste bon: 1,4 million d'euros estimé pour 2018. Ce qui permet à la ville d'absorber de nombreuses dépenses d'équipement (voirie, bâtiments, etc.) sans avoir recours à de trop nombreux emprunts.

Ainsi, la dette du Croisic reste largement supportable. Plus qu'un chiffre

par habitant, l'indicateur pertinent permettant de juger du niveau d'endettement de la collectivité est sa capacité à se désendetter mesurée en nombre d'années: 4 ans estimé pour la ville en 2018, ce qui fait du Croisic un des bons élèves du territoire de Cap Atlantique. En moyenne, une collectivité emprunte sur des durées de 15 années. Ainsi, une commune qui a une capacité de désendetter supérieure ou égale à 15 ans est déjà en situation critique. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans. Passé ce seuil, les difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent en général pour les années futures. Le seuil de vigilance s'établirait à 10 ans. ■

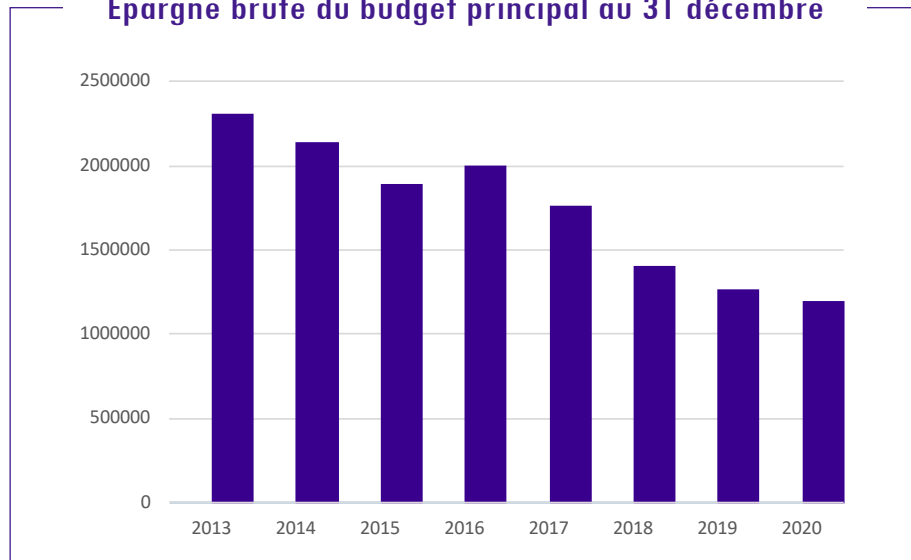
Finances communales : DOB, budget 2018 et bilan financier 2017

Le conseil municipal a voté le mardi 6 mars le débat d'orientation budgétaire (DOB). Ce document est une prospective financière pluriannuelle qui met en perspective la stratégie financière de la commune, en la replaçant dans un contexte économique plus général (conjuncture économique, finances publiques, inflation, etc.). Il informe sur la situation financière à venir (prospective financière) de la commune en tenant compte de sa situation financière actuelle (analyse financière).

Le conseil municipal a voté le budget primitif le mardi 3 avril 2018 ainsi que l'approbation du compte administratif 2017. Ce document est le bilan financier communal de l'année écoulée. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N +1. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Vous pouvez consulter une synthèse de ces trois documents budgétaires sur le site Internet de la Ville du Croisic <http://www.lecroisic.fr/fr/information/60309/budget>

Épargne brute du budget principal au 31 décembre



AGENDA

AVRIL 2018

Exposition « Jack Cholet (1929-2017), un aquarelliste d'émotions »

Du vendredi 27 avril au dimanche 23 septembre, de 14h30 à 18h00, La Galerie Chapleau. du mercredi au dimanche : du vendredi 27 avril au samedi 30 juin et du mardi au dimanche : du dimanche 1^{er} juillet au dimanche 23 septembre. (compris jours fériés) Ville du Croisic.

Carnaval

Samedi 28 et dimanche 29 avril, sur les quais.

Samedi 28 avril à 22h00, salle des fêtes. « Carna'bal » ouvert à toutes personnes costumées.

Dimanche 29 avril à 14h30, sur les quais 14h30 : rassemblement à la criée.

15h00 : départ du défilé : quai du Lénigo, quai du Port Ciguët, place d'Aiguillon, place Donatien Lepré, rue de l'Église, rue du Pilori, place Dinan, quai Hervé-Rielle, place de la Croix de ville, quai de la Petite Chambre, quai de la grande chambre. Passage sur le quai d'Aiguillon en direction de la salle des fêtes. Ville du Croisic.



Cérémonie de la Déportation

Dimanche 29 avril au Mont-Esprit.

9h30 - Rassemblement pour dépôt de gerbes au monument aux Morts du Mont-Esprit. Ville du Croisic.

MAI 2018

Visite commentée

Découverte de la Vieille Ville

Mercredi 2, 9 mai à 10h00.

Cette promenade vous propose de découvrir les quartiers anciens du Croisic, témoins du riche passé commercial de la cité, tourné vers l'exportation du sel de Guérande. Du quartier médiéval blotti autour de l'église Notre-Dame-de-Pitié à l'alignement des maisons d'armateurs

sur les quais de granit, souvenirs historiques et anecdotes, tout en évoquant également le développement de la pêche à la sardine au XIXe siècle ou l'essor des bains de mer à la même époque. Visites commentées par Laurent Delpire, historien de l'Art et attaché de conservation du Patrimoine.

Inscription et billetterie à l'Office de tourisme Office de Tourisme.



Festival de musique éclectique

Du vendredi 4 au dimanche 6 mai, à partir de 18h15, Mont-Esprit.

Cette année 2018 voit la première édition du festival de musique éclectique L'R de Rien : 19 concerts et 110 artistes sur trois jours.

Au programme, gospel, rap, reggae et variétés françaises. Les concerts du midi sont gratuits et payants en soirée.

<http://www.tslrderien.com/index.html>
Team Supporters L'R DE RIEN.

Cérémonie de la commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945

Mardi 8 mai, Mont-Esprit.

9h30 - messe à l'église Saint-Guénolé

à Batz-sur-Mer,

11h30 - rassemblement à l'Hôtel de Ville,

11h45 - départ du défilé pour dépôt de gerbes au monument aux Morts du Mont-Esprit.

Ville du Croisic.

Festival Tempo Piano Classique, 10^e édition

Du jeudi 10 au dimanche 13 mai, 21h00, ancienne criée.

Quatre jours de virtuosité, de talent et de passion partagée!

Association Arts et Balises en partenariat avec la Ville du Croisic.

26^e rallye des Poilus – rassemblement de véhicules d'avant 1914

Dimanche 13 mai, de 9h00 à 12h00, place Dinan.

L'association « Amicale Denis Papin » organise son 26^e rallye des Poilus dans notre Petite

Cité de Caractère! Vêtus de leurs plus beaux costumes d'époque, et accompagnés d'une cinquantaine de véhicules d'avant 1914, les participants de ce rallye et l'Office de Tourisme vous accueillent pour vous présenter ces très belles pièces de collection.

Office de Tourisme.

Concert « Nitscence »

Samedi 19 mai à 20h30, ancienne criée.

Quatuor à cordes « Nitscence » avec Bilal Alnemr, jeune violoniste virtuose syrien né en 1996 à Damas. Sa vie a tenu à un jouet, un petit violon électrique à piles qui crachait de drôles de sons, offert par son père, mélomane. Association La Calebasse.

Fest-noz traditionnel

Dimanche 20 mai à 21h00, ancienne criée.

Les groupes : Blain Lezour, Tyt's (Batz-Sur-Mer), Talec-Noguet et leurs amis musiciens et sonneurs. Bar, galettes et crêpes.

Association La Calebasse.

Exposition « Maréchal de Lattre de Tassigny »

Du lundi 28 mai au dimanche 10 juin, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, ancienne criée. Entrée libre.

Jean-Marie de Lattre de Tassigny, maréchal de France (né le 2 février 1889 à Moulleron-en-Pareds en Vendée) est issu d'une vieille famille aristocratique des Flandres françaises. Promu général de brigade le 23 mars 1939 il est chef d'état-major de la 5^e armée le 2 septembre 1939. Le 1^{er} janvier 1940 il prend le commandement de la 14^e division d'infanterie qu'il commande pendant les affrontements avec la Wehrmacht à Rethel, où sa division résiste héroïquement. Lorsque la zone libre est envahie par les troupes allemandes il refuse l'ordre de ne pas combattre et est arrêté. Il est condamné à 10 ans de prison par le tribunal d'État de la section de Lyon. Parvenant à s'évader de la prison de Riom le 3 septembre 1943 il rejoint Londres puis Alger où il arrive le 20 décembre 1943 après avoir été promu au rang de général d'armée le 11 novembre 1943 par le général de Gaulle. Épuisé par le surmenage auquel il s'est astreint tout au long de sa carrière et que n'a pas arrangé sa blessure reçue en 1914, très affecté par la mort de son fils Bernard, tué au cours de la campagne d'Indochine, et atteint d'un cancer, il meurt à Paris le 11 janvier 1952 des suites d'une opération.

Fondation du Maréchal de Lattre de Tassigny, Ville du Croisic

JUIN 2018

« Promenade sur les sentiers et le littoral de la presqu'île »

Mercredi 6 juin, à 14h00,

départ de l'Office de Tourisme

Envie de découverte? Optez pour les balades de l'association Decos! Les bénévoles vous invitent à découvrir le patrimoine naturel de la Presqu'île du Croisic. Laissez-vous guider et apprenez à reconnaître la faune et la flore de notre côte sauvage et de ses plages.

Réservation auprès de l'Office de Tourisme au Tél. 02 40 23 00 70, sortie gratuite. Decos.

Conférence Grands Témoins

« Dans les coulisses de la grande restauration » par Gérard Louis Canfaïlla

Vendredi 8 juin, à 18h00, salle des fêtes. Gérard Louis Canfaïlla, communément appelé « Monsieur Louis » a été président-directeur général et administrateur du mythique restaurant jadis trois étoiles Michelin, René Lasserre. Il a été président du concours « meilleurs ouvriers de France » ou encore il a apporté son expertise près de la cour d'Appel de Paris en agroalimentaire.

Entrée libre. Ville du Croisic.



Ramassage des déchets sur le littoral

Mercredi 13 juin, à 10h00,

rendez-vous parking des sables menus.

Jeudi 14 juin, à 10h00,

rendez-vous devant la station de la SNSM, quai Port Charly.

L'association de Défense de l'Environnement et de la Côte Sauvage (Decos) en partenariat avec la ville du Croisic, organise depuis trois ans le ramassage des déchets sur le littoral afin de contribuer à la préservation du milieu marin. Respecter le monde des océans, c'est agir pour notre survie.

Ayez le plaisir de faire « quelque chose d'utile » tout en vous promenant dans une ambiance conviviale.

Decos en partenariat avec la Ville du Croisic.

Café littéraire « Les livres de l'été »

Mercredi 13 juin, à 17h30,

La Galerie Chapleau.

Ville du Croisic.

Visites commentées

Découverte de la Vieille Ville

Mercredi 13, 20 juin, à 10h00.

Cette promenade vous propose de découvrir les quartiers anciens du Croisic, témoins du riche passé commercial de la cité, tourné vers l'exportation du sel de Guérande. Du quartier médiéval blotti autour de l'église Notre-Dame-de-Pitié à l'alignement des maisons d'armateurs sur les quais de granit, souvenirs historiques et anecdotes, tout en évoquant également le développement de la pêche à la sardine au XIX^e siècle ou l'essor des bains de mer à la même époque. Visites commentées par Laurent Delpire, historien de l'Art et attaché de conservation du Patrimoine.

Inscription et billetterie à l'Office de tourisme Office de Tourisme.

Course des Jonchères, 7^e édition

Samedi 16 juin,

à 19h00, place d'Armes.

La Course des Jonchères est une épreuve sur route de 10,2 km, organisée depuis 2012 par le Running Club Croisicais (R2C). Le parcours emprunte les quais du Croisic. Le départ sera donné au pied du Mont-Lénigo. Le parcours suivra les quais, passera derrière le Mont-Lénigo et reviendra par les rues historiques de la ville. Trois boucles seront effectuées. L'arrivée sera jugée place d'Armes. La durée maximum de l'épreuve est fixée à une heure trente.

Running Club Croisicais en partenariat avec la Ville du Croisic.



Conférence Grands témoins

« La Justice et l'Europe » par Yves Bot, avocat Général auprès la Cour de Justice de l'Union européenne

Samedi 16 juin.

Yves Bot était jusqu'à il y a peu procureur général près la cour d'appel de Paris. Il eut

pour mission de réorganiser le plus grand parquet de France. En tant que procureur de Paris, il a eu à gérer de brûlants dossiers politico-financiers encore à l'instruction, comme les affaires Elf, Falcone ou encore les marchés de rénovation des lycées d'Île-de-France. Il s'est aussi prononcé sur l'épineuse question des « frais de bouche, de gestion et de cuisine » de la mairie de Paris, dénoncés par l'actuelle municipalité mais dans ce cas les faits sont, semble-t-il, prescrits. Depuis 2006, Yves Bot est avocat général près la Cour de Justice de l'Union européenne. Ville du Croisic.

Journées du patrimoine de pays et des moulins

Samedi 16 et dimanche 17 juin.

Société des Amis du Croisic.



Commémoration de l'appel du 18 Juin 1940

Lundi 18 juin 2018 au Mont-Esprit.

Rassemblement pour dépôt de gerbe au monument aux Morts du Mont-Esprit
Ville du Croisic.

Visites commentées

Promenade sur le Traict

Mardi 19 juin, à 15h00.

Le Traict du Croisic est un site naturel remarquable où depuis une centaine d'années s'est développé l'élevage de coquillages, d'abord des huîtres puis aujourd'hui des coques et des palourdes. Cette promenade vous propose de découvrir l'activité conchylicole mais aussi la riche histoire de ce site qui servait autrefois de voie de liaison entre Le Croisic et le pays guérandais. Une immersion au milieu de la nature, des oiseaux et des parcs à coquillages. Visites commentées par Laurent Delpire, historien de l'Art et attaché de conservation du Patrimoine. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme. Office de Tourisme.

« Promenade sur les sentiers et le littoral de la Presqu'île »

Mercredi 20 juin à 14h00,

départ de l'Office de Tourisme.

Envie de découverte? Optez pour les balades de l'association Decos! Les bénévoles vous invitent à découvrir le patrimoine naturel de la Presqu'île du Croisic. Laissez-vous guider et apprenez à reconnaître la faune et la flore de notre côte sauvage et de ses plages. Réservation auprès de l'Office de Tourisme au Tél. 02 40 23 00 70, sortie gratuite. Decos.

Fête de la musique

Jeudi 21 juin, sur les quais.

À l'occasion de la fête de la musique, la ville s'anime au rythme de troupes locales qui se produiront en divers lieux de la ville. En famille ou entre amis, venez profiter de cette journée musicale festive et conviviale.



Fête des écoles publiques

Vendredi 22 juin, de 15h45 à 22h30, stade municipal Constant Germon (ou salle des sports en cas de mauvais temps). Spectacles des enfants des classes de la petite section au CM2, rencontre amicale des familles avec restauration rapide sur place et buvette. Jeux pour petits et grands, tours de poneys avec Pelamer Équitation Le Croisic, petits défis en famille... Une soirée de détente pour fêter une fin d'année scolaire proche. Amicale Laïque.

Week-end langoustines

Samedi 23 et dimanche 24 juin, place Dinan.

L'Office de Tourisme du Croisic, en partenariat avec l'Association Professionnelle des Restaurateurs Croisicais (APRC), vous invite à la seconde édition « Week-end langoustines » au Croisic. Les restaurateurs proposent de déguster la langoustine à toutes les sauces et sous toutes ses formes! Rendez-vous également le dimanche 24 juin 2018 pour un « Apéro' Langoustines » tout en musique place Dinan à 11h00.

Informations auprès de l'Office de Tourisme du Croisic – Tél. 02 40 23 00 70.

Office de Tourisme.

Exposition: « Jean-Émile Laboureur (1877-1943) Entre terre et mer, harmonies gravées en presqu'île »

Du vendredi 29 juin au dimanche 9 septembre, de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h00, ancienne criée.

Ouvert tous les jours, à l'exception du lundi. Dans la lignée des expositions rétrospectives organisées ces dernières années autour d'artistes de renom (Robert Micheau-Vernez, Ferdinand du Puigaudeau, Jean Fréour...), la Ville du Croisic poursuit une programmation culturelle ambitieuse, dans le cadre historique de l'ancienne criée, une exposition thématique consacrée au graveur, peintre et illustrateur Jean-Émile Laboureur qui vécut au Croisic de 1919 à 1924 et finit ses jours à Pénestin en 1943.

Festival Jazz

Samedi 30 juin, quais et Mont-Esprit.

L'Office de Tourisme du Croisic participe à la 4^e édition du festival de Jazz des Petites Cités de Caractère en partenariat avec les villes de Batz-sur-Mer et Piriac-sur-Mer. À cette occasion de nombreuses animations sont organisées tout au long de la journée du samedi sur différentes places du quartier du port: concert, orchestre en déambulation ainsi qu'une démonstration avec initiation à la danse du Lindy hop! La journée sera clôturée par un concert phare du pianiste de jazz, Jacky Terrasson, accompagné sur scène d'Initial Big Band, composé de plus de 20 musiciens.

Programme disponible à l'Office de Tourisme du Croisic- Tél. 02 40 23 00 70. Concert gratuit.



JUILLET 2018

Braderie de la Croix-Rouge Française

Dimanche 1^{er} juillet, de 9h30 à 18h30, salle du Lin, rue du Grand Lin.

Vente au profit de la Croix-Rouge Française de produits divers: vaisselle, vêtements, linge de maison, jouets, livres, bibelots, hygiène, petit électroménager. Entrée libre.

Antenne de la Croix-Rouge Française du Croisic.

« Une épopée française: Hausmann, Lesseps, Viollet-le-Duc », conférence par Dominique Labarrière

Vendredi 6 juillet, à 21h00, salle des fêtes.

L'écrivain Dominique Labarrière évoque son dernier ouvrage « Épopée française ». Le récit de l'essor économique de la France de 1830 à 1880 porté par trois innovateurs qui ont incarné le génie français et trace le portrait de ces trois créateurs: Georges-Eugène Haussmann, le préfet urbaniste, Ferdinand de Lesseps, le diplomate ingénieur hydraulique, et Eugène Viollet-le-Duc, l'architecte. Entrée libre. Société des Amis du Croisic.

Récital Littéraire d'Éric Chartier « Manon Lescaut » de l'abbé Prévost

Samedi 7 juillet, à 20h30,

La Galerie Chapleau.

1730, Manon toute jeune beauté née pauvre et roturière, exerce un terrible pouvoir de fascination sur les hommes. Elle aime le luxe et les plaisirs... son jeune et bien aimé amant, le chevalier des Grieux, peu argenté, ne l'entend pas ainsi...

Entrée 8 €, dans la limite des places disponibles. Ville du Croisic.

Journée en faveur des Sauveteurs en Mer du Croisic, 14^e édition

Dimanche 8 juillet, de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00, ponton de l'estacade.

La SNSM du Croisic a besoin de votre soutien, n'hésitez pas à participer à cette action. L'association des plaisanciers du Croisic propose des balades en mer au profit de la SNSM. Une trentaine de bateaux, composé d'un skipper et d'un équipier, encadrés par des zodiacs de sécurité sont présents bénévolement toute la journée. Cette navigation d'une heure, vous fera découvrir la Côte Sauvage, ou le port de La Turballe, jusqu'à Lérat.

Tarifs. Adulte 10 € / 10 à 14 ans 5 € / 3 à 9 ans 2 €. Les enfants sont acceptés seulement à partir de 3 ans.

Association des Plaisanciers du Croisic.



LISTE « LE CROISIC, AUTHENTIQUE, MODERNE ET DYNAMIQUE »

Chères Croisicaises et Croisicais,

La présentation du budget est toujours l'occasion de porter son regard dans le rétroviseur. Quelles ont été nos réalisations d'importance sur les quatre dernières années? Au vu de la place attribuée dans ce bulletin municipal pour l'expression de notre groupe, une liste exhaustive semble impossible. Mais voici quelques réalisations majeures.

Sur notre patrimoine, nous avons mené au bout la création de La Galerie Chapleau, nous avons entamé notre projet de rénovation de l'église en commençant par le portail Nord et la restauration de ses vitraux, le changement des grilles et des portails de Penn Avel, et la longère de ce parc a été transformée en maison du patrimoine.

Les façades des halles du marché (1932) ont été repeintes, d'ailleurs nous avons maintenu notre programme d'aide au ravalement des façades. En partenariat avec le Conseil Départemental, le renforcement des quais est désormais terminé. Pour rester dans le domaine maritime, les viviers de Saint-Goustan sont conservés et réhabilités.

En ce qui concerne la voirie, de gros programmes annoncés sont désormais opérationnels, comme la mise en sécurité de la route du milieu avec la suppression des onze dos d'ânes au profit de quatre plateaux ralentisseurs, la requalification de notre entrée de ville et de l'avenue Aristide-Briand. La rue de Kervenel, axe

aussi essentiel, est rendue à la circulation après avoir subi une conséquente cure de jouvence et d'embellissement.

En matière d'équipements, nous n'avons pas non plus à rougir de nos efforts: changement de mobilier urbain, de candélabres, enfouissement des réseaux, toilettes publiques autonettoyantes, bornes d'appel d'urgence et douches sur nos plages, réaménagement de la plage de Port Lin, création de zones 30, de zones piétonnes, de cheminement doux, de sentiers pédestres, de bandes cyclables... Cité rurale et cité maritime, l'environnement est un sujet sensible pour notre commune. Notre équipe s'est engagée dans plusieurs actions: signature de la charte du Traict, qualité des plages, qualité des eaux de baignade, traitement des algues vertes, création du jardin de La Ladure, du jardin Jan, toilettagage du Mont-Esprit, remise en état des mares communales, etc.

Mais ce qui reste à faire est tout aussi conséquent: offrir aux Croisicais une salle polyvalente et culturelle digne de ce nom, construction d'une médiathèque depuis que le Sivu gestionnaire de la bibliothèque intercommunale a été dissous par l'État. La mise en place d'un tour de côte cyclable est annoncée. De plus, d'ici la fin de ce mandat, la fibre devrait être accessible au plus grand nombre. Tout ce travail, est le fruit de notre mobilisation aux services des

Croisicais et des Croisicais. Mais, nous ne pouvons l'accomplir seul. Sans l'implication au quotidien des agents municipaux, sans leurs compétences, sans leurs expertises, leur motivation, rien ne s'accomplit. C'est parfois un sport national de critiquer les fonctionnaires. L'exercice est d'autant plus facile sur le personnel de la fonction publique territoriale qu'il se défend rarement. Surtout dans une petite ville. Nous regrettons que l'opposition les trouve trop nombreux, trop payés. Tout ceci est faux. L'effectif est resté constant depuis notre arrivée.

Lors du dernier conseil municipal, il a été fait des comparaisons comptables et budgétaires entre Le Pouliguen et Le Croisic, c'est pour le moins hasardeux, voire malhonnête si l'on ne met pas en face les services et prestations proposées par chaque ville. C'est un peu la schizophrénie de chacun d'entre nous. Nous voulons toujours plus de services, nous attendons parfois tout de l'État, de la mairie, et dans le même temps, nous nous plaignons du nombre de fonctionnaires. La revendication est entendable lorsque les finances nationales sont catastrophiques. Celles du Croisic sont saines. Notre taux d'endettement est plus que contenu. Un des plus faibles de la presqu'île.

C'est en cela que nous pouvons toujours améliorer la qualité du service public tout en maîtrisant notre masse salariale.

LISTE « POUR QUE VIVE LE CROISIC »

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Soucieux de votre environnement et de votre qualité de vie, notre groupe s'interroge sur la pertinence et l'impact du futur déploiement des **compteurs électriques LINKY**.

Comme vous avez pu le constater dans la presse ces derniers mois ENEDIS lance sa campagne des compteurs communicants : LE LINKY.

Madame le Maire nous a indiqué que la commune du Croisic est gestionnaire des compteurs et donc la Ville du Croisic reste décisionnaire du changement des compteurs.

Ce qu'il faut savoir :

- Le LINKY utilise la technique CPL (courant porteur en ligne) qui peut s'avérer dommageable pour certaines installations non compatibles avec cette nouvelle technologie. (Surchauffe possible avec risque d'incendie).
- Le LINKY est une atteinte à la vie privée : les données de consommation pourront être transmises par ENEDIS à des fins commerciales.
- Le LINKY un gouffre financier : avec une durée de vie estimée entre 15 et 20ans alors que les compteurs électromécaniques durent 80 ans pour un coût global de 7 Milliards d'euros. La Cour des Comptes épingle ENEDIS : le LINKY est plus profitable à l'industriel qu'au consommateur.
- Le consommateur voit sa facture augmentée car le LINKY mesure l'énergie apparente (Correction de déphasage, soit 10% à 20 % pour les appareils domestiques avec moteur)
- A cela s'ajoute des problèmes de santé, dont les ondes électromagnétiques qui seront générées par 740 000 antennes relais implantées sur les postes de transformation existant. Nous allons vivre au milieu d'un brouillard d'ondes, donc nous ne connaissons pas les conséquences à long terme. Pour l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, Alimentation, environnement, travail) dans son rapport, « *il n'existe pas d'études scientifiques traitant spécifiquement des effets sanitaires à court ou long terme de l'exposition aux compteurs communicants* », « *peu d'études expérimentales* ». Cependant le ministère de l'environnement conseil aux étudiants vivant en chambre, de se protéger du LINKY par un écran léger, c'est donc que l'existence d'un risque est reconnue.
- Sachant que 500 communes l'on déjà refusé par principe de précaution, quelle doit être la position de la ville du Croisic face au déploiement prévu en 2020 ?

Votre avis nous importe, n'hésitez pas à nous le communiquer.

Françoise Thobie, Jean-Louis Rondenet, Françoise Bally, Jean-Marc Lucas, Frédéric Aubineau, Yves Lescaudron.

10^e FESTIVAL TEMPO PIANO CLASSIQUE

LE CROISIC 2018
Ancienne Criée
10 / 13 mai
week-end de l'Ascension

un événement
Télérama

ARTISTES INVITÉS DEPUIS 10 ANS

- **PIANO**
- ROMAIN DAVID
- NICOLAS STAVY
- WILHEM LATCHOUMIA
- CLAIRE DESERT
- GEOFFROY COUTEAU
- FRANCOIS DUMONT
- DANA CIOCARLIE
- DAVID BISMUTH
- JEAN-FREDERIC NEUBURGER
- EDNA STERN
- VANESSA WAGNER
- BERTRAND CHAMAYOU
- SHANI DILUKA
- JONAS VITAUD
- GUILLAUME COPPOLA
- HERVE BILLAUT
- JULIANA STEINBACH
- ROMAIN DESCHARMES
- DAVID VIOLI
- ADAM LALOUM
- ISMAËL MARGAIN
- CEDRIC TIBERGHEN
- FREDERIC VAYSSE-KNITTER
- LISE de LA SALLE
- ALINE PIBOULE
- THOMAS ENHCO
- TRISTAN RAÉS
- **CORDES**
- MARINA CHICHE
- VIRGINIE CONSTANT
- LAURENT LE FLECHER
- ALEXIS DESCHARMES
- ALEXANDRA GREFFIN
- STEPHANIE MORALY
- ANNE-AUORE ANSTETT
- PATRICK LANGOT
- SEBASTIEN SUREL
- MATHIEU SERRANO
- ADRIEN BOISSEAU
- SARAH NEMTANU
- SAMUEL HENGELBAERT
- SOLENNE PAÏDASSI
- PASCAL MONLONG
- CAROLIN DONIN
- PAULINE BUET
- THIBAUT NOALLY
- **CLARINETTE**
- JULIEN BENETEAU
- **CHANT**
- URSZULA CUVELLIER
- JENNIFER TANI
- MARION LEBEGUE
- VANNINA SANTONI
- LAURENT DELEUIL
- MAYA VILLANUEVA
- **PERCUSSIONS**
- KEVIN CHEMIRANI
- VASSILENA SERAFIMOVA
- **RECITANTS**
- ROBIN RENUCCI
- DIDIER SANDRE
- MARIE-SOPHIE FERDANE
- MARIE-LAURE GIRARD
- **DIRECTEUR ARTISTIQUE**
- ROMAIN DAVID
- **PRESENTATION**
- LAURE MEZAN
- **PRESIDENT-FONDATEUR**
- YANN BARRAILLER-LAFOND

